



LE DEVOIR

VOL. CIII N° 261

LE DEVOIR, LE JEUDI 15 NOVEMBRE 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Union Montréal au bord de l'implosion

Devenu minoritaire, le parti de Gérald Tremblay doit faire des compromis pour garder la mairie

BRIAN MYLES

Union Montréal a perdu sa majorité absolue au conseil mercredi avec la démission en bloc de Michael Applebaum et de cinq conseillers. À moins de 48 heures de l'élection à la mairie, Richard Deschamps est forcé de faire d'im-

portantes concessions pour rester dans la course. La lente agonie d'Union Montréal se poursuit depuis la démission de Gérald Tremblay le 5 novembre. Le parti a bien failli implorer en temps réel mercredi avec le départ, prévisible, de M. Applebaum, qui se présentera comme candidat indépendant à la mairie. Cinq conseil-

lers l'ont imité (Frantz Benjamin, Susan Clarke, Alain Tassé, Lionel Perez et Frank Venneri). «Les partis politiques ne sont plus le bon véhicule pour défendre les intérêts des Montréalais, a dit Alain Tassé, un partisan de M. Applebaum. Il y a trop de partisanerie et pas assez [d'accent mis] sur l'intérêt de nos citoyens. Une administration muni-

cipale, ce n'est pas un Parlement comme à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes.» Frantz Benjamin s'est dit exaspéré par les querelles intestines entre Michael Applebaum et Richard Deschamps, les deux principaux

VOIR PAGE A 10: IMPLOSION

JOURNÉE DE PROTESTATION CONTRE L'AUSTÉRITÉ



À Valence (ci-dessus), Barcelone, Madrid, mais aussi en Italie, au Portugal, en Grèce et même dans des pays plus riches comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et le Danemark, la population a crié son exaspération.

« Nous avons la solution: les banquiers en prison »

Des centaines de milliers de personnes descendent dans la rue partout à travers l'Europe

Une manifestation monstre a envahi mercredi soir les rues de Madrid, temps fort d'une journée européenne de protestation contre l'austérité, le chômage et la précarité ponctuée de heurts en Espagne, au Portugal et en Italie.

Des centaines de milliers de personnes ont défilé dans la capitale espagnole et ailleurs dans le pays, à l'appel des syndicats et du mouvement des indignés face aux barrages de police

qui protègent la Chambre basse du Parlement, selon l'Agence France-Presse.

Une mobilisation contrastant avec une participation moins massive dans les autres pays: 5000 manifestants à Athènes, selon la police, quelques milliers en Italie — à Turin, Rome et Milan —, ainsi qu'en France — à Paris notamment.

Au Portugal, qui a vécu comme l'Espagne une grève générale, la police a chargé à coups de matraque devant le Parlement à Lisbonne,

où plusieurs milliers de personnes protestaient. À Madrid ainsi qu'à Barcelone, les policiers ont aussi chargé contre des groupes de manifestants en fin de soirée.

VOIR PAGE A 10: PROTESTATION

Lire aussi: Effacer de la dette grecque serait nuisible. Les banquiers vantent plutôt les mérites d'une reconstruction. Page B 3

Un grand ménage pour « redorer le blason du BAPE »

L'opposition accuse Daniel Breton de vouloir « mettre les deux mains sur l'organisme »

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois veut redonner de la «crédibilité» au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui était devenu trop «politisé» sous le règne libéral. Pour «moderniser» l'organisme, le conseil des ministres a renouvelé sa direction en nommant président l'ex-sous-ministre Pierre Baril et, comme vice-président, le journaliste du Devoir Louis-Gilles Francœur.

Ces nominations sont survenues mercredi, au terme d'une journée mouvementée pour le ministre Daniel Breton, accusé par l'opposition libérale d'avoir congédié, ces dernières semaines, l'ancien président Pierre Renaud et le vice-président Pierre Fortin, pour des raisons partisans.

«C'est un règlement de compte!», a scandé la députée libérale de Nelligan, Yolande James, pendant la période de questions. En point de presse, elle a ajouté qu'il était de notoriété publique que «dans sa vie antérieure, comme activiste», le ministre Breton avait eu «quelques prises de bec» avec les anciens dirigeants du BAPE. «Quand tu décides de congédier deux personnes comme ça, en début de mandat, sans explication... ça ne peut être d'autre chose que de le politiser [le BAPE].»

Au cabinet du ministre Breton, on précise que Pierre Renaud et Pierre Fortin n'ont pas été congédiés, comme le laisse entendre l'opposition officielle, mais que leurs mandats, qui arrivaient à échéance cet automne, avaient été renouvelés prématurément, en mai dernier, par le gouvernement libéral. Dans le cas de Pierre Renaud, un décret a abrogé le précédent décret, qui le maintenait en poste pour un autre cinq ans. Du côté de M. Fortin, le conseil des ministres l'a réaffecté dans la fonction publique. Ce ne



Louis-Gilles Francœur

VOIR PAGE A 10: BAPE

AUJOURD'HUI



Économie: Un gros actionnaire de Rona veut un conseil d'administration rénové. Page B 1

Le monde: Israël élimine le chef militaire du Hamas. «L'occupant a ouvert sur lui-même les portes de l'enfer», répondent les Brigades Ezzedine al-Qassam. Page A 6



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 7
Météo..... B 8
Mots croisés..... A 6
Petites annonces..... B 7
Sudoku..... B 2

222 millions de femmes privées de planification familiale

L'ONU demande aux gouvernements de la planète de ne pas trahir leurs engagements

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

La planification familiale est un droit fondamental auquel toutes les femmes de la planète doivent avoir accès, clame un fonds de l'ONU. Alors qu'il est de la responsabilité de la communauté internationale entière de faire des investissements en ce sens, à l'heure actuelle, les sous sont en deçà des promesses faites, incluant au Canada. Et si l'économie mondiale risque une nouvelle crise, cela ne permet pas aux gouvernements de la planète de trahir encore davantage leurs engagements, comme le Fonds des Nations Unies pour la population.

Plus qu'une «responsabilité partagée par la communauté internationale», offrir un libre accès à une planification familiale complète et diversifiée (information tout comme services de qualité), c'est aussi un «bon investissement économique», défend le FNUAP dans un rapport publié mercredi.

À l'échelle mondiale, 222 millions de femmes ont un «besoin non satisfait» de planification familiale. Avec 4,1 milliards en plus en fonds internationaux, la planète pourrait y répondre. Qui plus est, en contrepartie, les coûts des soins de santé maternelle et néonatale chuteraient de 11,3 milliards par an, selon les



PHIL MOORE AGENCE FRANCE-PRESSE

Des femmes attendent pour une consultation dans une clinique de maternité du Soudan.

VOIR PAGE A 10: PLANIFICATION

LE DEVOIR DES ÉCRIVAINS

Quand la plume fait le moine

Mardi, pour souligner l'ouverture du Salon du livre de Montréal, *Le Devoir* a laissé ses pages à 34 écrivains pour la troisième édition du *Devoir des écrivains*. L'auteure Caroline Allard, après avoir participé au *Devoir des écrivains* 2010, était twitteuse officielle de la rédaction lors de cette journée spéciale. Elle fait aujourd'hui le point sur l'exercice et sur quelques-unes des impressions qu'il laisse chez les auteurs et les journalistes.

CAROLINE ALLARD

«*Je suis à ça de pleurer.*» C'est la grande journée de production de la troisième édition du *Devoir des écrivains*, il est quatorze heures et la romancière Sophie Bienvenu (*Et au pire, on se mariera*, La Mèche) s'approche de mon bureau de twitteuse du jour à la recherche de réconfort. Qu'est-ce qui se passe, Sophie? «*Je viens de réaliser que j'écris un article pour Le Devoir! Est-ce que tu te rends compte? C'est une institution!*»

C'est un fait, *Le Devoir* intimide plusieurs des 34 auteurs invités à couvrir les nouvelles du jour. Et pour des gens habitués à en faire à leur tête avec leurs histoires et leurs personnages, la responsabilité morale et citoyenne du passeur d'informa-

tion pèse lourd sur la plume. Alors qu'en France, la tradition de l'écrivain-journaliste est plus ancrée dans les mœurs (Zola et Camus, ça vous dit quelque chose?), ici, les écrivains se découvrent plus anxieux devant la nouvelle, moins certains d'avoir ce qu'il faut pour s'y atteler avec succès. «*Il faut les convaincre de ne pas écrire comme des journalistes!*», lance Roland-Yves Carignan, directeur de l'information du quotidien.

Ça ne va pas de soi, d'autant que la majorité des auteurs qui se prêtent au jeu ont justement envie de se glisser dans la peau d'un journaliste d'un jour. «*C'est trop facile pour les écrivains d'être dans l'opinion*», affirme Michel Vézina, éditeur aux Coups de tête et auteur de quatre romans, dont *La ma-*

chine à orgueil (Québec Amérique). «*Aujourd'hui, je veux être dans les faits.*»

Fanny Britt, elle, rêvait d'être journaliste quand elle était petite. On n'allait pas lui demander de faire autre chose aujourd'hui! «*Mais je m'attarde sur les atmosphères, c'est un peu suranné. Je suis une journaliste de 1910!*», ajoute la dramaturge en riant, en référence à l'année de fondation du *Devoir*.

Pour d'autres, le plaisir de l'écriture journalistique coince parfois aux entournures. «*La torture est finie!*», lance même Carole David en mettant le point final à son article sur les citoyens du Plateau opposés aux hausses de taxes. «*Je suis une poète, habituée d'examiner chaque mot. Mon article n'est pas assez littéraire à mon goût!*» Stéphane Bourguignon, lui, déteste avoir toutes les informations à sa disposition avant de commencer à écrire un texte, que ce soit ses romans — *Sonde ton cœur*, *Laurie Rivers* (Québec Amérique) — ou ses séries télé — *La vie, la vie et Tout sur moi*. «*Je m'ennuie très vite si je sais ce qui va arriver dans mes histoires. Pour ça, le journalisme, c'est difficile.*» Lui qui dit ne pas avoir la nouvelle dans le sang s'est tout de même taillé une jolie place en une du journal.

Marie-Hélène Poitras, scotchée au téléphone afin d'obtenir des témoignages sur la suppression d'emplois chez Sun Media, constate de son côté que ses interlocuteurs sont plus récalcitrants que les personnages de son roman *Griffintown* (Alto). Son statut d'ex-journaliste dans un hebdo culturel n'atténue pas le choc. «*À la culture, tout le monde voulait me parler. Là, ceux qui me rappellent ne sont*



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'auteure India Desjardins s'est penchée sur la marchandisation des animaux de compagnie pour la troisième édition du *Devoir des écrivains*, qui s'est tenue mardi.

pas nombreux et ils veulent rester off the record.» Avis au *Devoir*: si on restait des écrivains jusqu'au bout, on inventerait des citations, ça serait beaucoup plus simple.

Journée effrénée

Les écrivains seraient-ils plus douillets que les journalistes? En tout cas, la métamorphose d'Annie Cloutier en correspondante parlementaire à Québec a bousillé son horloge interne. «*Ces journalistes ont des journées effrénées! Je ne pense pas que, ne fût-ce que physiquement, je pourrais vivre cette vie tous les jours*», estime l'auteure d'*Une belle famille* (Triptyque). D'autres rouspètent contre le bruit ambiant ou la difficulté d'écrire l'après-midi lorsqu'on est un auteur du matin... Et pourtant, à la fin de l'exercice, tous se disent contents d'avoir fait travail-

ler d'autres muscles qu'à l'accoutumée — et leur sourire, leur fierté sont authentiques et se voient comme la photo au milieu de la une.

Et les journalistes, eux? Ne sont-ils pas déstabilisés par cette intrusion littéraire, mécontents d'avoir à céder leur place? Marie-Andrée Chouinard, chef de division au secteur général, m'affirme que c'est tout l'inverse: «*En journalisme, on fait notre pain et notre beurre de la déstabilisation. On a horreur de la continuité et du prévisible, on préfère les surprises!*» Le journaliste Stéphane Baillargeon, qui arpente la salle de rédaction sans laisser transparaître une once d'inquiétude, me dit avoir constaté une évolution au cours des trois dernières années: «*Les journalistes ont appris à lâcher prise. On fait du fact checking mais, pour le reste, on laisse le champ libre aux*

écrivains.» Dans les coulisses littéraires, on murmure cependant que certains journalistes s'ingéreraient plus que d'autres dans la rédaction des textes... Serait-ce le signe que, même quand on ne signe pas un article, on porte tout de même la responsabilité de «notre» nouvelle, par habitude, par réflexe, par conscience professionnelle? Se cache certainement là-dessous un enjeu complexe, à explorer dans la prochaine édition du *Devoir des écrivains*...

L'heure de tombée sonne. «*J'suis pas prête!*», s'écrie Sophie Bienvenu. «*C'est comme quand ton chum vient te chercher et que t'es encore en robe de chambre!*» Pourtant, quand je l'ai cueilli au pas de ma porte hier matin, *Le Devoir* était paré de ses plus beaux atours et invitait à un effeuillage magistral.

À l'an prochain, les écrivains!

Caroline Allard

Née à Montréal en 1971.

Caroline Allard a des enfants et a commencé à écrire *Les chroniques d'une mère indigne* (Septentrion, 2007 et 2009) après un huitième changement de couche. Elle a une vie sexuelle et a eu l'idée de *Pour en finir avec le sexe* (Septentrion, 2011) en pratiquant un soixante-neuf. Elle a aussi des cheveux et a élaboré l'intrigue d'*Universel coiffure* pendant qu'un technicien au shampoing lui prodiguait malhabilement un massage du cuir chevelu. Il s'agit de son premier roman.

Dernier ouvrage paru: *Universel coiffure*, Coups de tête, 2012



«La façon d'exploiter les sables bitumineux est aussi importante que ce qu'on en retire.»

L'exploitation des sables bitumineux représente plus d'emplois pour les Canadiens et plus de revenus pour le Canada. Mais la façon d'exploiter les sables bitumineux est aussi importante que ce qu'on en retire. Nous voulons faire partie de la solution. Je suis convaincu que l'exploitation des sables bitumineux se fera de plus en plus en harmonie avec l'environnement.

Lars Christian Bacher

Lars Christian Bacher
Président et chef de la direction
Statoil Canada Ltd.



L'énergie qui profite à tous les Canadiens.

Un message des producteurs canadiens de sables bitumineux. sablesbitumineuxmaintenant.ca
L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) représente des sociétés membres, y compris les exploitants des sables bitumineux, qui produisent plus de 90 pour cent du gaz naturel et du pétrole brut au Canada.

ACPP

ASSOCIATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS PÉTROLIERS

ACTUALITÉS

La grosse caisse



MICHEL
DAVID

Ce n'est pas d'hier qu'on brandit la menace d'une mainmise sur les milliards de la Caisse de dépôt par un gouvernement qui entretient de sombres desseins.

Avant même sa création, en 1965, cette perspective faisait littéralement paniquer la ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social dans le gouvernement de Lester B. Pearson, Judy LaMarsh.

Le 27 septembre 1963, le *Globe and Mail* rapportait ces propos tenus par M^{me} LaMarsh, qui était une grande prêtresse du Québec bashing: «La puissance d'un gouvernement avec autant d'argent serait effarante. En contrôlant les capitaux d'investissement, il serait en position de dominer les affaires. On risquerait de déboucher sur une sorte de national-socialisme tel qu'il s'exerçait dans l'Allemagne nazie.»

Bien entendu, ce n'est pas le langage utilisé par les agences de notation — Dominion Bond Rating Service (DBRS) et Standard & Poor's — qui ont menacé d'abaisser la cote de crédit de la Caisse si le gouvernement Marois insiste pour qu'elle privilégie le développement économique du Québec plutôt que le rendement dans ses politiques de placement. Tout au plus DBRS a-t-il qualifié ses intentions de «quelque peu préoccupantes».

L'ancien ministre des Finances, Raymond Bachand, s'est réjoui de cet avertissement, qui lui permet de marquer des points à coup sûr. Si le gouvernement recule, il pourra lui reprocher de renier un autre engagement électoral, comme il l'a déjà fait en l'accusant d'avoir «trahi» les électeurs à qui on avait promis d'abolir la taxe santé. Si, au contraire, le gouvernement maintient le cap, M. Bachand pourra clamer qu'il met à risque la crédibilité de la Caisse, et du Québec tout entier, pour des raisons purement idéologiques.

Dans le discours inaugural, la première ministre n'a pas dit un mot du fonds spécial de 10 milliards destiné à investir dans des secteurs stratégiques et à contrer la délocalisation des emplois, ni de la modification du mandat de la Caisse. Il faudra bien que Nicolas Marceau clarifie les intentions du gouvernement dans le budget de mardi prochain.

Même si cela sert ses intérêts du moment, M. Bachand doit quand même être un peu agacé par les interférences des agences de notation, comme l'avaient été Nicolas Sarkozy et François Hollande quand elles s'étaient invitées dans la campagne présidentielle française au printemps dernier.

Le directeur général de l'Institut de la gouvernance des institutions publiques et privées (IGOPP), Michel Nadeau, a dénoncé «l'agenda politique» des agences, qui cherchent à déstabiliser les gouvernements qui ne partagent pas leurs orientations.

Le Québec a une longue expérience de l'intrusion des agences dans le débat politique à des moments cruciaux. Ainsi, en juillet 1995, le président fondateur de DBRS, Walter Schroeder, avait prédit le pire si le Oui l'emportait au référendum.

«Le niveau d'endettement du Québec est désastreux. Penser qu'on pourrait réussir la séparation avec cette dette n'a tout simplement aucun sens. En absorbant sa part de la dette fédérale — qui serait à plus de 100 milliards —, un Québec souverain risquerait le défaut de paiement, car il aurait une énorme difficulté à payer ne serait-ce que les intérêts de cette dette», avait-il déclaré dans une entrevue à La Presse canadienne, ajoutant qu'une victoire du Oui entraînerait une révision majeure de la cote de crédit du Québec.

L'influence des agences est bien réelle. Lucien Bouchard a raconté à plusieurs reprises le voyage humiliant qu'il a effectué à New York en mars 1996 pour supplier les analystes de Standard & Poor's de maintenir la cote du Québec. En rétrospective, on peut se demander si une décade aurait été plus domageable que la mise à la retraite systématique de milliers de médecins, d'infirmières et d'enseignants.

Celui qui profitera sans doute le plus de leurs récentes menaces est le président de la Caisse de dépôt, Michael Sabia. Quand il a été nommé, bien des péquistes ont vu en lui le représentant d'une culture canadienne incompatible avec le rôle de la Caisse, mais on doit constater qu'elle s'est impliquée davantage dans le maintien de la propriété québécoise sous sa gouverne, comme en témoignent ses investissements dans Rona au moment où ce fleuron était convoité par un acheteur américain.

Si le PQ avait été en mesure d'envisager la tenue d'un référendum, la présence d'un fédéraliste à la tête d'une institution aussi stratégique que la Caisse, qui était au centre du «Plan O» de Jacques Parizeau en 1995, aurait sans doute été intolérable. Dans les circonstances actuelles, il est préférable d'utiliser M. Sabia comme caution.

mdavid@ledevoir.com

COMMISSION CHARBONNEAU

Themens « abasourdi » par les allégations

L'ingénieur-chef nie avoir exhibé une liasse de billets comme l'affirme Gilles Surprenant

LIA LÉVESQUE

Yves Themens, ingénieur-chef de section à la Ville de Montréal, a été «abasourdi» d'entendre l'ingénieur Gilles Surprenant affirmer devant la commission Charbonneau qu'il avait exhibé une liasse de billets de 100\$ devant lui, en affirmant qu'il venait de rencontrer l'entrepreneur Tony Conte, de Conex Construction.

«Je pense que je ne lui adresserai plus jamais la parole, Monsieur», a lancé M. Themens au commissaire Renaud Lachance, mercredi.

Le commissaire voulait savoir comment il avait réagi quand il avait entendu M. Surprenant affirmer cela, lui qui a admis avoir touché des centaines de milliers de dollars en pots-de-vin. «Les deux bras m'ont tombé; je ne croyais pas ce que j'entendais. J'ai été abasourdi. Je ne peux me l'expliquer encore aujourd'hui», a ajouté M. Themens. «C'est totalement faux», a-t-il martelé.

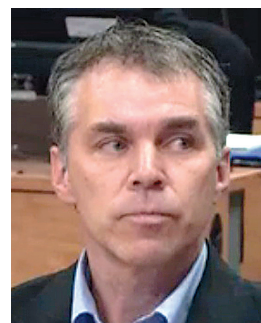
Le cadre intermédiaire a tenté de défendre sa réputation, lui qui a été suspendu par la Ville de Montréal d'abord avec solde, puis sans solde, à la suite des témoignages de l'ex-dirigeant d'Infrabec, Lino Zambito, et de M. Surprenant devant la commission.

Après avoir reçu ses lettres de suspension, M. Themens a rapporté avoir demandé à rencontrer le bureau du contrôleur pour obtenir des explications quant aux motifs de sa suspension et il a consulté un avocat en droit du travail. «Je veux savoir ce qui se passe. Je n'ai rien à me reprocher. J'ai toujours fait un bon travail. J'ai un dossier vierge depuis 23 ans à la Ville. J'ai toujours fait un travail honnête et intègre. J'ai toujours pris les intérêts de la Ville», a-t-il clamé.

M. Themens a toutefois admis avoir reçu — voire demandé à des entrepreneurs — des billets de hockey, et avoir participé à des parties de golf. Mais il a nié avoir accordé quelque faveur que ce soit aux entrepreneurs en construction. Plus tard, dans son témoignage, il a admis qu'il n'aurait pas



LA PRESSE CANADIENNE
Yves Themens



LA PRESSE CANADIENNE
Michel Paquette

dû accepter ces cadeaux, que cela n'était pas «approprié» et que «ça n'aurait pas dû se faire».

La juge France Charbonneau a semblé toutefois douter de sa sincérité en lui demandant pourquoi il trouvait acceptable ces cadeaux de 2004 à 2009, et pourquoi, après l'imposition d'un code de conduite aux employés en 2009, il a soudainement trouvé inacceptables ces cadeaux. «Vous n'étiez pas capable de vous conduire bien avant?», lui a-t-elle demandé avec une pointe de sarcasme.

Surveillance de chantiers

Par ailleurs, dans le cadre de son travail d'endossement des sommaires décisionnels préparés par les ingénieurs, il a affirmé n'avoir jamais décelé de gonflements manifestes de coûts, bien que d'autres témoins aient évoqué que les coûts des travaux avaient grimpé pendant plusieurs années à cause de la collusion entre les entrepreneurs et parce que l'ingénieur Surprenant gonflait lui-même les prix unitaires des matériaux dans le système informatisé Gespro. «Avec toutes les étapes de validation, je ne pense pas qu'on pouvait passer des maieseries», a avancé M. Themens.

Il a confirmé avoir travaillé notamment avec l'ingénieur Surprenant pour ajuster des som-

maires décisionnels pour expliquer des hausses de coûts, par exemple, mais «pas pour inventer des choses qui étaient fausses».

S'il y avait anomalie, il réclamait des justifications, des éclaircissements à l'ingénieur responsable du dossier, a-t-il témoigné. Quand celles-ci étaient obtenues, M. Themens endossait la réclamation au sommaire décisionnel et le dossier suivait son cours.

Là encore, la juge Charbonneau a semblé trouver qu'il prenait à la légère son rôle d'endosseur des sommaires décisionnels. «Est-ce que je dois comprendre que plus vous étiez haut dans la hiérarchie, plus vous n'étiez qu'un "rubber stamp"?», a demandé la présidente de la commission. M. Themens a répondu qu'il ne lui appartenait pas de contester ou de surveiller «chacun des estimés réalisés par chacun des ingénieurs».

Après M. Themens, la commission a entendu l'agent technique surveillant de chantier Michel Paquette, qui travaillait sous l'autorité de trois ingénieurs, dont Luc Leclerc, qui a avoué avoir participé au stratagème de corruption. Après son arrivée en 1993 au département de la voirie, ils sont passés de sept surveillants à un seul en quelques années. En 2005, M. Paquette était le seul surveillant de chantier et, cette année-là, il a surveillé des travaux totalisant 22 millions.

Normalement, il surveille trois ou quatre chantiers par jour et fait la tournée de ces trois ou quatre chantiers deux fois par jour. Ses journées ont fréquemment 9, 10 ou 11 heures, a-t-il relaté. Avec un tel fardeau de travail, il a admis avoir appris à «faire confiance» à certains entrepreneurs, particulièrement à Garnier Construction, Catania et Bentec.

M. Paquette a admis avoir lunched avec des représentants des entrepreneurs et avoir reçu des bouteilles de vin à Noël de la part des entrepreneurs. Son témoignage se poursuit jeudi.

La Presse canadienne

DI MAULO CONDUIT À SON DERNIER REPOS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les proches de Joe Di Maulo, assassiné le 4 novembre à Blainville, se sont réunis mercredi en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à Montréal, avant de porter en terre celui qui était considéré à une certaine époque comme le numéro deux de la mafia italienne dans la région montréalaise, après Vito Rizzuto. Le corps de Giuseppe Di Maulo, âgé de 70 ans, a été retrouvé sans vie dans le stationnement de sa résidence. Il était le beau-frère de Raynald Desjardins, une autre figure importante du crime organisé à Montréal.

Laval: l'administration « n'a pas été bien comprise »...

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le maire suppléant de Laval, Basile Angelopoulos, s'est affaîré mercredi à calmer le jeu avec le gouvernement du Québec, jurant ne pas avoir retenu sa propre candidature à la mairie afin de protester contre la désignation d'un vérificateur spécial.

«Ce n'est pas un geste de protestation. Pas du tout! Pas du tout!», assurant l'attachée de presse du cabinet du maire et du comité exécutif, Johanne Bournival. «Il y a vraiment eu une mauvaise compréhension de ce qui a été déclaré [mardi] en point de presse. Tout le monde pensait que la Ville de Laval s'opposait à l'arrivée du vérificateur, ce qui n'est du tout, du tout [sic] pas le cas», a-t-elle ajouté au lendemain de la désignation d'un fonctionnaire chargé d'effectuer des vérifications sur tout aspect de l'administration de Laval, particulièrement en matière d'attribution de contrats, d'urbanisme et de transactions immobilières par le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault.

M. Angelopoulos tient à tirer au clair la «marge de manœuvre» dont il bénéficierait à titre de maire intérimaire, a souligné M^{me} Bournival, confirmant du même souffle que le bras droit de l'ancien maire Gilles Vaillancourt, «entre autres», est «intéressé» à diriger la troisième ville du Québec au cours de la prochaine année. «Il a préféré attendre.» Il a soutenu la décision gouvernementale. «Ça toujours été le cas», a fait remarquer M. Angelopoulos à la chaîne 98,5 FM. «C'est important de comprendre quel est vraiment le rôle que le ministre veut que le vérificateur spécial joue. Une fois que j'aurai cette compréhension-là, je déciderai à ce moment-là comment nous allons procéder», a-t-il poursuivi sur les ondes de Radio-Canada.

Maire intérimaire

Le processus de désignation d'un maire intérimaire «va reprendre son cours», a fait savoir M^{me} Bournival. «C'est une question de quelques jours.» Le maire suppléant réclamera la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

Sylvain Gaudreault a donné l'assurance mercredi que «la vérification dans les municipalités [...] était une procédure régulière». «Il y a des maires qui [ni voient] aucun problème», a-t-il affirmé.

Le Parti au service du citoyen a dénoncé l'attitude du comité exécutif, y voyant «la continuité du règne de l'ex-maire [et] la continuité de la culture de l'arrogance et de la non-transparence que [le PRO des Lavallois] a développée, au fil du temps». Pour sa part, le Mouvement lavallois l'a qualifiée de «babouinage» et «d'enfantillage de la pire espèce». «Alors que le ministre désigne un vérificateur dans le but précis de restaurer la confiance [des] électeurs, le maire désigné lui refuse sa collaboration et génère la crise qui n'est pas censée exister à Laval», a déclaré le chef du parti politique d'opposition, Lydia Aboulian. Elle presse les élus du PRO des Lavallois de démissionner plutôt que de «créer les conditions propices à une tutelle».

Le Devoir

ACTUALITÉS

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Le coup d'envoi à la chefferie est donné

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le Parti libéral du Canada a donné mercredi le coup d'envoi officiel à la dixième course à la chefferie de son histoire, la quatrième en neuf ans. Déjà sept candidats se bousculent au portillon, dont l'ex-députée **Martha Hall Findlay**, qui s'était présentée en 2005.

Le nouveau chef libéral sera connu le 14 avril prochain, au terme d'une course qui durera cinq mois. Cinq débats des candidats sont prévus dans autant de villes, dont Montréal. Le principal candidat de cette course reste le député de Papi-neau, **Justin Trudeau**.

À Calgary, terre hostile s'il s'en trouve une pour les libéraux, Martha Hall Findlay s'est présentée comme la candidate qui osera bousculer les idées sacrées du PLC. M^{me} Hall Findlay a été élue députée libérale fédérale en 2008, mais a ensuite perdu son siège en 2011. Elle s'était présentée sans succès à la chefferie de 2006, mais s'était fait remarquer en sillonnant le pays à bord d'un bus rouge (le «*Big Red Bus*») pour parler du renouveau du parti.

«*Le Parti libéral doit avoir le courage de ne plus essayer d'être tout pour tout le monde. Nous devons nous tenir debout pour ce qu'on croit être la bonne chose, et tout le monde ne sera pas toujours d'accord. Mais c'est seulement ainsi que l'on gagnera la confiance des gens*», a-t-elle lancé. Elle estime que le PLC doit oser proposer «*des solutions courageuses*» pour intéresser les électeurs. Déjà, elle s'est déclarée contre la gestion de l'offre agricole par laquelle les prix de certains produits laitiers sont maintenus élevés pour garantir une stabilité de revenus aux producteurs. «*C'était risqué [de prendre une telle position], mais c'était la bonne chose à faire. [...] À part quelques politiciens — sans surprise — et le lobby laitier, la réponse a été universellement positive.*»

La vie politique de M^{me} Hall Findlay a été tumultueuse. Elle avait perdu de justesse à l'élection de 2004 contre la conservatrice Belinda Stro-

nach, puis avait dû céder sa place à cette même Stronach, passée au PLC en 2005.

Les candidats intéressés par le trône libéral ont jusqu'au 13 janvier pour s'inscrire. Jusqu'à présent, les frais d'entrée de 75000\$ ne semblent pas avoir refroidi les ardeurs des personnes réputées ayant peu ou prou de chances de l'emporter. Cinq se sont lancées.

Deborah Coyné, avocate torontoise dont le principal fait d'arme est d'avoir conçu un enfant avec feu Pierre Elliott Trudeau. Elle s'était opposée avec force aux accords constitutionnels de Meech et de Charlottetown.

David Bertschi, avocat d'Ottawa et candidat défait à l'élection de 2011.

Alex Burton, procureur de la Couronne de la Colombie-Britannique qui se dit en faveur de peines plus dissuasives. On pourrait penser qu'il désire mieux se faire connaître pour ensuite se lancer à la conquête de la chefferie du Parti libéral de sa province. L'élection provinciale y aura lieu en mai, et une cuisante défaite est prédite à la première ministre libérale Christy Clark, qui quitterait alors sûrement son poste.

David Merner, avocat de Victoria qui travaille au bureau du procureur général de sa province. Il est diplômé de Harvard, d'Oxford et de Toronto.

Jonathan Mousley, économiste travaillant au ministère des Finances de l'Ontario. On prédit que la députée Joyce Murray pourrait se lancer prochainement, tout comme la militaire à la retraite Karen McCrimmon et l'avocat torontois George Takach. Marc Garneau n'a quant à lui pas encore pris sa décision et ne le fera pas cette semaine. Il est encore à la recherche d'une organisation.

Le PLC a vécu sa première course au leadership en 1919. Ont suivi celles de 1948, de 1958, de 1968, de 1984 et de 1990. Paul Martin a été (presque) couronné en 2003 contre Sheila Copps. La course de 2006 a accueilli 11 candidats tandis que celle de 2009 a été avortée, quand Bob Rae et Dominic LeBlanc se sont ralliés à Michael Ignatieff. Le PLC compte 35 députés à la Chambre des communes.

Le Devoir

Une conservatrice en péril à Calgary?

L'élection partielle en cours à Calgary Centre ne se déroule pas comme prévu. La candidate conservatrice Joan Crockett se fait chauffer les arrières par le libéral Harvey Lock. Un sondage Forum Research mené auprès de 376 personnes a placé ses appuis à 32% contre 30% pour le libéral. Le Parti vert arrive en troisième place avec 23%, tandis que le NPD ferme la marche avec 12%. Le conservateur sortant, Lee Richardson, avait remporté son siège avec 58% des voix en 2011. L'élection aura lieu le 26 novembre prochain, tout comme dans deux autres circonscriptions du pays.

Le Devoir

Les Autochtones écrivent à Harper

Ottawa — L'Assemblée des Premières Nations prévient le premier ministre Stephen Harper que les communautés autochtones sont au bout du rouleau. Dans une lettre au ton mordant, le chef national de l'APN, Shawn Aheo, écrit que l'initiative du gouvernement fédéral pour stimuler l'indépendance et la prospérité des Autochtones, lancée en grande pompe en janvier dernier, ne donne aucun résultat. M. Aheo y soutient que Harper n'a fait aucun progrès dans les dossiers qu'il a promis de régler: l'éducation, les revendications territoriales ainsi que le développement économique et les ententes fiscales.

La Presse canadienne



Des consommateurs réclament une somme totalisant 27 milliards de dollars à trois compagnies de tabac.

Recours collectifs: les cigarettiers isolés

Les compagnies ne pourront pas compter sur le gouvernement pour payer la facture

JEANNE CORRIVEAU

Les cigarettiers, qui font l'objet de deux recours collectifs au Québec, ne pourront pas compter sur l'aide du gouvernement fédéral pour payer une partie de la facture s'ils perdent leur cause. Dans un jugement rendu mercredi, la Cour d'appel libère le gouvernement de la solidarité à laquelle voulaient l'astreindre les fabricants de tabac.

La Cour d'appel invoque le jugement de la Cour suprême datant de juillet 2011 qui avait statué que le gouvernement fédéral ne pouvait être tenu responsable des maladies respiratoires ou cardiovasculaires et des cancers découlant du tabagisme. Dans l'arrêt *Imperial*, le plus haut tribunal du pays avait dû se pencher sur deux dossiers. Le premier concernait un recours collectif intenté par des consom-

mateurs de cigarettes douces ou légères de Colombie-Britannique, et le second, une action intentée par cette province pour obtenir des cigarettiers le remboursement des dépenses en soins de santé engendrés par les maladies causées par le tabagisme.

Dans le cadre des deux recours collectifs de consommateurs québécois — qui sont toujours devant les tribunaux —, les compagnies de tabac ont aussi voulu forcer le gouvernement fédéral à tenir le rôle de tierce partie. Elles voulaient ainsi obliger le gouvernement à payer une partie des sommes qu'elles pourraient devoir verser dans ces deux dossiers.

«*L'immunité de droit public que reconnaît la Cour suprême dans l'arrêt Imperial en regard de la ligne de conduite du gouvernement du Canada pour sa politique générale fondamen-*

tale en matière de santé et de tabac place le Procureur général du Canada à l'abri d'une responsabilité», écrit l'un des juges de la Cour d'appel dans une décision qui infirme un jugement de la Cour supérieure rendu en février dernier.

27 milliards

Pour François Damphousse, directeur du bureau du Québec de l'Association pour les droits des non-fumeurs, cette décision de la Cour d'appel est une bonne nouvelle. «*Le gouvernement, surtout depuis 1988 lors de l'adoption de la première loi réglementant les produits du tabac, a fait des démarches significatives pour réduire la consommation des produits du tabac au Canada, explique-t-il. Il n'a pas agi dans une perspective visant à dupier le public sur la nocivité des produits du tabac. Ce sont vraiment les compagnies de*

tabac qui doivent être tenues responsables.»

M. Damphousse croit que le retrait du gouvernement fédéral pourrait avoir pour effet de réduire la durée du procès liée aux deux recours collectifs québécois. Les audiences ont débuté en mars dernier au palais de justice de Montréal, et on s'attend à ce qu'elles s'échelonnent sur deux ans. Dans le cadre de ces deux recours, des consommateurs réclament une somme totalisant 27 milliards de dollars à trois compagnies de tabac, soit Imperial Tobacco, Rothmans et Benson & Hedges.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a intenté une poursuite de 60 milliards de dollars contre les cigarettiers pour récupérer les dépenses engagées par l'État en soins de santé liés au tabagisme.

Le Devoir

VILLE DE QUÉBEC

Habitation: quand on mêle art et santé mentale

ISABELLE PORTER

à Québec

Le quartier Saint-Roch se prépare à accueillir un audacieux projet de logement social dédié aux artistes et aux personnes avec des problèmes de santé mentale. Reste à savoir si les artistes voudront y participer.

Le nouvel immeuble a été construit en plein cœur du quartier Saint-Roch sur le boulevard Charest. Sur l'ensemble, 47 logements sont réservés à des personnes ayant des problèmes de santé mentale et 30 à des artistes dits «*émergents*».

Le projet est conçu pour que les résidents consacrent au maximum 25% de leurs revenus à se loger. Dès lors, les loyers seront facilement trois fois moins chers que la moyenne du secteur.

Le responsable est PECH, un organisme de Québec qui

se spécialise dans l'aide aux personnes ayant des difficultés en santé mentale. Ses bureaux seront d'ailleurs intégrés à l'immeuble.

En sollicitant les artistes, son directeur Benoît Côté avait comme priorité la mixité. Il souhaitait que les résidents

«*On a constaté que beaucoup de gens qu'on aidait avaient un sens artistique assez développé*»

soient liés par autre chose que la question de la santé mentale. «*On a constaté que beaucoup de gens qu'on aidait avaient un sens artistique assez développé*», dit-il, en ajoutant: «*Comme eux, les gens en art sont un peu marginaux.*»

Attention, toutefois, ajoutez-il, «*on ne dit pas que les artistes sont tous fous et on ne leur demande pas non plus de*

devenir des travailleurs sociaux. Mais on pense vraiment qu'il y a un problème de logement pour les artistes.»

Normalement, les premiers résidents doivent emménager l'été prochain, mais le recrutement des artistes accuse du retard. Une seule personne s'est inscrite à ce jour alors que la période d'inscription se termine le 15 décembre.

Qu'en pense le milieu artistique? «*C'est sûr qu'il y a un besoin à cause de la gentrification du quartier*», note le directeur de la Manifestation internationale d'art, Claude Bélanger. Sur l'association délicate entre artistes et santé mentale, il se dit également confiant. «*Je fais confiance aux organisateurs. PECH, ce sont des gens qui savent bien doser.*»

Anne-Claire Pilote, des Ateliers de la Mezzanine, en

pense aussi du bien. Son centre d'artistes a justement pour mandat d'initier à l'art des personnes éprouvant des problèmes de santé mentale. Les besoins de ces personnes sont énormes, souligne-t-elle, avant d'ajouter un «*léger bémol*» sur l'ajout des artistes. «*Je trouve qu'on va un peu dans le cliché en pensant qu'ils ont des liens particuliers.*»

Marc Gourdeau, du Conseil de la culture, a un point de vue particulier sur la question puisque sa propre fille a des problèmes de santé mentale. Eventuellement, il aimerait bien la voir logée dans un tel endroit. «*Ça fait un milieu intéressant pour les gens qui ont une relative différence*», dit-il. «*On a plus de chances de trouver dans un bassin d'artistes une ouverture d'esprit face à la différence.*»

Le Devoir



Louise Roy

Présidente, Conseil des arts de Montréal

Montréal métropole culturelle internationale : Quelles sont les conditions de la réussite ?



LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Avec l'appui de :



LE DEVOIR

Mercredi 21 novembre 2012

De midi à 14 h • Hôtel Fairmont le Reine Elizabeth

Inscrivez-vous : www.corim.qc.ca • 514-340-9622

ACTUALITÉS

Les dirigeants d'hôpitaux craignent le budget Marceau

JEANNE CORRIVEAU

Les dirigeants d'hôpitaux sont inquiets à propos des mauvaises nouvelles que pourrait leur réserver le budget que doit déposer la semaine prochaine le gouvernement Marois. Les compressions de 50 millions de dollars déjà annoncées par Québec dans le Programme d'accès à la chirurgie et la remise en question de projets d'immobilisation n'ont rien pour les rassurer.

Les dirigeants d'établissements de santé et d'agences ont rendez-vous jeudi à Laval avec le ministre de la Santé, Réjean Hébert, pour une journée de travail et de discussions. Cette rencontre annuelle survient cette année à quelques jours du dépôt du budget.

La directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), Lise Denis, estime indispensable qu'une augmentation de 5% soit accordée aux dépenses de santé afin de maintenir l'offre de services et compenser l'accroissement des frais d'exploitation. M^{me} Denis dit qu'il est fort probable que ce taux soit confirmé pour la prochaine année financière. «Cependant, on ne sait pas si ce 5% sera maintenu pour les années qui suivent. Ce qu'on craint, c'est qu'on n'ait pas de cadre financier. Il en faut un pour les prochaines années afin qu'on puisse planifier à moyen terme», dit-elle.

L'AQESSS réclame aussi de Québec que les enveloppes budgétaires des établissements et de la Régie de l'assurance-

maladie du Québec soient séparées afin que le réseau n'ait pas à faire les frais des dépassements budgétaires résultant des ententes avec les médecins ou du coût des médicaments. «Chacun devrait subir son karma», estime M^{me} Denis.

Lors de la rencontre jeudi avec le ministre Hébert, les dirigeants d'établissements s'attendent à en apprendre davantage sur les méthodes utilisées par le ministère pour calculer les compressions de 50 millions en chirurgie, compressions qui se traduiront par une réduction d'environ 25% des montants accordés pour certaines interventions. L'AQESSS n'en démord pas: il sera impossible de récupérer une telle somme alors que l'année financière tire à sa fin.

Quant aux projets d'immobilisation remis en question par le gouvernement Marois, Lise Denis croit que les établissements en sauront davantage lors du dépôt du budget du ministre des Finances, Nicolas Marceau, le 20 novembre prochain. «C'est sûr que ça crée de l'inquiétude dans toutes les régions parce qu'il y a des projets déjà engagés. On sait comment certaines infrastructures sont vétustes», souligne-t-elle.

Plus tôt cette semaine, le ministre Réjean Hébert a reproché à l'ancien gouvernement libéral d'avoir annoncé, en période préélectorale, une série d'investissements sans les avoir inclus dans ses plans d'immobilisation.

Le Devoir

L'AQESSS souhaite qu'une hausse de 5% soit accordée aux dépenses de santé



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les syndicats et les employeurs pourront finalement communiquer entre eux pour remplir les besoins de main-d'œuvre sur les chantiers de construction.

SERVICE DE « RÉFÉRENCE » DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La CCQ laissera une place aux syndicats

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le nouveau service de «référence» de la main-d'œuvre de la Commission de la construction du Québec (CCQ), qui doit remplacer le placement syndical, sera hybride: il permettra aux syndicats de s'adresser directement aux employeurs pour leur fournir des travailleurs.

Le règlement que déposera jeudi la ministre du Travail, Agnès Maltais, et qui définira les modalités du nouveau service de «référence», exigera des employeurs qu'ils produisent à la CCQ une déclaration de leur besoin de main-d'œuvre. Les titulaires de permis — ce sont les syndicats, mais ce peut être aussi des associations d'employeurs — pourront fournir les noms des travailleurs qui sont disponibles, a appris *Le Devoir*.

Syndicats et employeurs pourront donc communiquer entre eux afin de remplir les besoins de main-d'œuvre de l'industrie. Une interprétation de la loi 30 (qui fut le projet de loi 33) veut que de telles communications soient proscrites. Mais comme les noms des travailleurs fournis

« Est-ce qu'elle va laisser les Rambo de ce monde continuer à faire la loi au Québec? »

Le député Guy Ouellette

par les syndicats devront être soumis à la CCQ, on estime qu'ils font partie du service de «référence» de l'organisme.

Parallèlement, les employeurs pourront demander au véritable service de «référence» de la CCQ de leur fournir une liste de travailleurs disponibles. Ce service, qui existait auparavant, connaissait des ratés, mais on croit pouvoir les surmonter en insistant sur le respect par les employeurs de leur obligation de fournir en temps utile une liste exhaustive et détaillée des travailleurs qu'ils mettent à pied.

Agnès Maltais déposera également jeudi un projet de

loi pour reporter à plus tard la création du nouveau service, qui devait voir le jour le 2 décembre, comme le stipule la loi 30. La CCQ doit mettre sur pied un nouveau système informatif à cette fin, ce qui prendra plusieurs mois. Le gouvernement libéral avait prévu verser une somme de 6 millions pour ce faire.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a demandé à la ministre quand elle abolirait le placement syndical. «Est-ce qu'elle va reculer? Est-ce qu'elle va se mettre à genoux devant ses amis de la FTQ-Construction? Est-ce qu'elle va laisser les Rambo de ce monde continuer à faire la loi au Québec?», a-t-il lancé. Le porte-parole libéral en matière de travail, l'ex-policier Guy Ouellette, a exprimé les mêmes craintes.

Soulignant que le député caquiste, Christian Dubé, avait bénéficié d'un briefing technique sur le projet de règlement, Agnès Maltais a donné l'assurance qu'il respecterait «l'esprit et la lettre de la loi».

Le Devoir

Les troupes de Marois survivent à un premier vote de confiance

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois a passé son premier test mercredi, alors qu'il a remporté le vote approuvant sa politique générale contenue dans le discours d'ouverture, un vote dont sa survie dépendait.

La motion a été approuvée par 47 élus péquistes, alors que 44 députés de l'opposition ont voté contre et que les deux élus de Québec solidaire, Françoise David et Amir Khadir, se sont abstenus de voter. Dix-huit des 50 députés libéraux brillèrent par leur absence tandis que 7 des 19 élus caquistes avaient également filé à l'anglaise.

Le gouvernement péquiste a dû également affronter six motions de blâme, qui ne mettaient toutefois pas en cause la confiance à son endroit. Elles furent battues par un vote de 49 pour et 44 contre. Le chef de l'opposition officielle, Jean-Marc Fournier, reprochait au gouvernement son «incapacité à mettre fin à l'angoisse fiscale et économique», tandis que le chef caquiste, François Legault, dénonçait son «manque de rigueur et [ses] décisions dogmatiques».

En après-midi, Québec solidaire a diffusé un premier communiqué pour annoncer qu'il voterait pour le discours d'ouverture, pour ensuite se dédire 20 minutes plus tard en indiquant qu'il s'abstiendrait de voter. En répondant à une question sur le projet de loi créant Pharma Québec, présenté mercredi par QS, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, a traité les solidaires d'«extrémistes», ce qui «a beaucoup choqué M. Khadir et M^{me} David», a indiqué leur attaché de presse, Christian Dubois.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les libéraux craignent l'influence des éléments radicaux.

SOMMET EN ÉDUCATION

Droit de grève: le PLQ met en garde contre les étudiants «extrémistes»

MARTIN OUELLET

à Québec

L'opposition libérale croit que des éléments radicaux vont étendre leur influence dans les classes si le droit de grève est reconnu aux étudiants.

Le droit de grève — qui n'est pas légalement reconnu aux associations étudiantes au Québec — sera l'un des thèmes abordés au Sommet sur l'enseignement supérieur, qui se tiendra à la mi-février 2013.

En point de presse mercredi à Québec, le député libéral Gerry Sklavounos a exhorté le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, à «bloquer la porte» dès maintenant à la possibilité de reconnaître aux étudiants les mêmes droits que ceux dont jouissent les travailleurs syndiqués.

Le droit de étudiants d'assister aux cours pour lesquels ils ont payé doit primer la liberté de leurs camarades de choisir la voie du boycottage, a fait valoir M. Sklavounos, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur.

A son avis, le droit de grève ne ferait qu'accroître l'in-

fluence de groupes «radicaux» comme l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE).

Selon M. Sklavounos — qui se fie aux informations publiées sur la page Facebook de l'association —, l'ASSE, qui revendique la reconnaissance légale du débrayage étudiant, est «extrémiste», «anticapitaliste» et «quasiment anti-Occident». «C'est un groupe qui est assez extrémiste, qui pourra, par la suite, imposer sa volonté et cette vision-là à nos étudiants», a-t-il soutenu.

Au terme de la période de questions à l'Assemblée nationale, le ministre Duchesne a prévenu que la question du droit de grève sera débattue lors du Sommet, quoi qu'en pensent les libéraux.

«Les recteurs veulent que l'on parle de démocratie étudiante, et il y a même une association étudiante, la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec), qui a mis quelqu'un là-dessus pour préparer une étude et des travaux. Je suis très content, plusieurs personnes veulent qu'on en parle et on va en parler», a-t-il dit.

La Presse canadienne

Stéphane Bédard veut améliorer la Loi sur l'accès à l'information

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, entend présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur l'accès à l'information afin d'éliminer les blocages qui visent nombre de documents issus des ministères.

«Nous voulons baliser les exceptions», a indiqué mercredi Stéphane Bédard au *Devoir* et au *Soleil*. C'est son travail dans l'opposition qui inspire sa volonté de réformer cette loi, qui est devenue avec le temps, et grâce à l'ingéniosité des fonctionnaires et des membres des cabinets ministériels, un frein important à l'accès à l'information.

Le Parti québécois a présenté dans l'opposition plusieurs demandes d'accès à l'information qui ont été rejetées. Ses demandes de révision auprès de la Commission d'accès à l'infor-

mation (CAI) ont également été rejetées. Ainsi, nombre de documents qui devraient être du domaine public sont formulés de façon à ce qu'ils puissent être considérés comme ayant servi à prendre une décision politique. À ce titre, ils peuvent rester secrets. «On n'a plus aucune pogne», a-t-on indiqué au cabinet de Stéphane Bédard.

En vertu de la loi, les renseignements qui ont des incidences sur les décisions administratives et politiques peuvent demeurer confidentiels. Cinq autres restrictions s'appliquent. Un ministère ou un organisme public peut refuser de rendre publics des renseignements qui ont une incidence sur les relations intergouvernementales, les négociations entre organismes publics, l'économie, la vérification, l'administration de la justice et la sécurité publique.

Le Devoir



CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTREAL METROPOLITAIN
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL



BUDGET 2013-2014

NICOLAS MARCEAU
Ministre des Finances et de l'Économie

À LA UNE RBC



VENDREDI 23 NOVEMBRE
de midi à 14 h

INSCRIPTION :
www.ccmq.ca/NICOLAS-MARCEAU
514 871-4001

En collaboration avec :



CRÉATEURS D'AFFAIRES

LE MONDE

OPÉRATION D'ENVERGURE DE TSAHAL

Gaza: le chef militaire du Hamas est éliminé par Israël

Le chef des opérations militaires du Hamas, Ahmad Jaabari, a été tué mercredi à Gaza lors d'un raid de l'armée israélienne qui a lancé une opération d'envergure contre les groupes armés du territoire palestinien.

Ahmad Jaabari, tué dans l'après-midi avec son garde du corps par un raid aérien visant une voiture dans la ville de Gaza, est le plus important chef militaire palestinien à avoir été frappé par une élimination ciblée depuis la fin de la dévastatrice offensive israélienne de janvier 2009.

Une vingtaine de raids israéliens ont ensuite frappé la bande de Gaza. Les raids ont fait au total sept morts et 60 blessés, selon des sources médicales.

L'Égypte, qui joue les intermédiaires entre le Hamas et Israël à chaque flambée de violences dans la bande de Gaza, a rappelé son ambassadeur en Israël, selon la présidence égyptienne. La Ligue arabe de son côté prépare une réunion d'urgence, a indiqué une source de l'organisation au Caire, après que le chef du gouvernement du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh, et le président Mahmoud Abbas ont tous deux appelé à une telle réunion.

Ces frappes interviennent au lendemain d'une journée d'accalmie, après trois jours d'affrontements.

Un message

«Aujourd'hui, nous avons adressé un message clair au Hamas et aux autres organisations terroristes, et si cela devient nécessaire, nous sommes prêts à étendre l'opération», a averti le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, en campagne électorale pour les législatives du 22 janvier.

En représailles, au moins sept roquettes tirées de Gaza se sont abattues sur le territoire israélien sans faire de blessé ni de dégât majeur, tandis que 13 autres ont été interceptées par le système de défense anti-missile, selon la police.



Des pompiers palestiniens ont éteint mercredi l'incendie qui a suivi l'explosion de la voiture du chef militaire du Hamas.

Avant même l'annonce officielle de la mort du chef militaire du Hamas, des centaines de membres des Brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée de la formation islamiste palestinienne, s'étaient rassemblés en criant vengeance autour de l'hôpital Al-Chifa, ou avait été conduit leur chef. Dans un communiqué, les Brigades Ezzedine al-Qassam «s'engagent à continuer sur le chemin de la résistance», assurant que «l'occupant a ouvert sur lui-même les portes de l'enfer».

Paralyser le Hamas

L'armée israélienne a indiqué avoir visé des «sites [de lancement] de roquettes de longue portée opérés par le Hamas». Elle a confirmé le raid contre Jaabari, ajoutant qu'il «visait à paralyser la chaîne de commandement et de contrôle de la direction du Hamas, ainsi que son infrastructure terroriste».

Ce raid marque le début d'une opération plus vaste baptisée Pilier de défense, a annoncé la porte-parole de l'armée israélienne, le lieutenant-colonel Avital Leibovich.

«Après les tirs de roquettes de ces derniers jours contre Israël, le chef d'état-major a décidé d'autoriser une opération contre les organisations terroristes de Gaza, le Hamas, le djihad islamique et d'autres», a-t-elle déclaré.

Aux États-Unis, le Pentagone a indiqué «surveiller de près la situation» à Gaza, affirmant le droit d'Israël à se «défendre contre le terrorisme». Lors d'une conversation téléphonique avec le président américain Barack Obama, le chef de l'État israélien Shimon Pérès lui a «expliqué les motivations» de l'opération.

Par ailleurs, le cabinet de sécurité israélien a autorisé mercredi soir le rappel de certains réservistes. «Il a été décidé à l'unanimité [...] d'autoriser, si besoin et avec l'approbation du ministre de la Défense, de mobiliser des unités de réservistes», a indiqué un communiqué. Ce

rappel n'est pas une mobilisation générale, a précisé un porte-parole de l'armée.

Présence militaire

Selon des témoins palestiniens, des dizaines de chars israéliens étaient stationnés mardi à l'extérieur de la bande de Gaza, près de la barrière de sécurité entre Israël et le territoire palestinien.

Ahmad Jaabari, apparu en public le 18 octobre 2011 pour remettre le soldat israélien Gilad Shalit aux médiateurs égyptiens lors de son échange contre un millier de prisonniers palestiniens, était officiellement le lieutenant du chef des Brigades Ezzedine al-Qassam, Mohammad Deif. Connue à Gaza comme «le général», ou «le chef d'état-major», il est devenu en 2003, le chef exécutif de fait de la branche armée du Hamas à la suite d'un raid israélien au cours duquel Mohammad Deif a été blessé.

Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

David Petraeus témoigne au Sénat sur l'attaque de Benghazi

L'ancien chef de la CIA, David Petraeus, qui a démissionné vendredi après une liaison avec sa biographe, témoigne jeudi au Sénat sur l'attaque contre le consulat américain de Benghazi en Libye, une affaire que le républicain John McCain compare au scandale du Watergate.

Le sénateur McCain a indiqué à des journalistes mercredi que M. Petraeus se rendrait bien en personne devant la commission du renseignement du Sénat, répondant ainsi à la demande de parlementaires. Des médias avaient indiqué dans un premier temps qu'il viendrait vendredi. La CIA n'a pas commenté ces informations.

«Le général Petraeus, comme vous le savez, participera à l'audition devant la commission du renseignement», a-t-il indiqué en conférence de presse, avant de confirmer plus tard que cela aurait lieu lors de l'audition déjà programmée de jeudi.

Le sénateur a appelé à la formation d'une commission parlementaire spéciale au Sénat pour enquêter sur les événements de Benghazi, dans lesquels l'ambassadeur et trois autres Américains ont été tués dans un assaut à l'arme lourde, le 11 septembre.

«Il est essentiel que le Congrès conduise sa propre enquête indépendante. Je veux être parfaitement clair: l'administration n'a aucune crédibilité, pour la plupart d'entre nous, concernant les multiples controverses et contradictions soulevées dans la gestion de cette affaire», a lancé John McCain.

M. McCain a évoqué les précédents des affaires du Watergate et des ventes secrètes d'armes à l'Iran dans les années 1980 pour justifier le regroupement en une seule instance des enquêtes menées par plusieurs commissions — une comparaison très chargée, qui devrait encore faire monter la tension autour de l'affaire.

«Au Watergate, personne n'est mort, pour Iran-Contra per-

sonne n'est mort», a relevé M. McCain, dont la voix est l'une des plus écoutées du Congrès. «Il est clair qu'il y aura des résistances, il y a eu des résistances contre la commission du 11-Septembre, [...] il y a eu des résistances contre la commission du Watergate».

«Le parti au pouvoir n'aime jamais avoir une commission spéciale», a-t-il poursuivi.

Le Watergate décrit cette affaire d'espionnage sur le parti démocrate organisé par le président Richard Nixon, et qui a conduit à sa démission en 1974.

«Pourquoi n'y avait-il pas de contingents prêts à intervenir le 11 septembre, malgré de nombreuses séries d'informations selon lesquelles une attaque était très probable, en particulier le 11 septembre?», s'est interrogé l'ancien candidat à la présidentielle, qui critique aussi l'administration Obama pour avoir mis plusieurs jours avant de qualifier formellement l'attaque de terroriste.

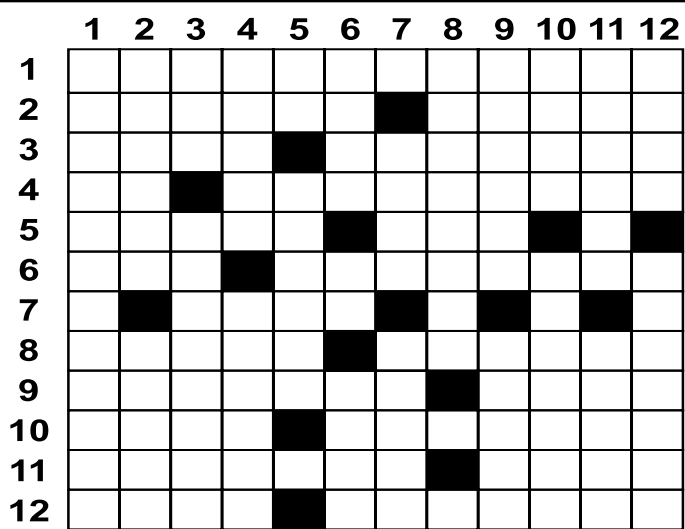
Interrogé sur les nombreux rebondissements des derniers jours, dont la révélation de correspondances volumineuses entre le général John Allen et Jill Kelley, M. McCain a estimé que cela «méritait une enquête approfondie et complète».

«Il y a d'un côté du bizarre, de l'étrange et des faiblesses humaines, et de l'autre une question légitime concernant une éventuelle atteinte à la sécurité nationale», a ajouté le sénateur Lindsey Graham. «Le but de cette enquête est que des professionnels puissent écouter les témoignages de tout le monde, que les mêmes sénateurs puissent écouter les témoignages de tous de façon à séparer le bizarre des enjeux de sécurité nationale.»

La commission spéciale réclamée par John McCain et d'autres sénateurs regrouperait des sénateurs de toutes les commissions concernées, mais nécessite l'accord de la majorité démocrate du Sénat pour être créée.

Agence France-Presse

MOTS CROISÉS



2103

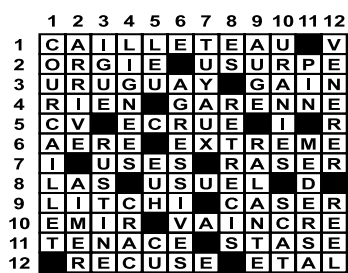
HORIZONTALEMENT

- Invariablement.
- Menace soudaine d'un danger - Volubilité.
- Couleur - Tire sur le violet.
- Lambin brésilien - Festivals organisés aux deux ans.
- Manifestation morbide brutale - Comme les faces d'un dé.
- Pronom personnel - Athlètes.
- Ville d'Espagne.
- Lu lettre par lettre - Chant liturgique.
- Plante aromatique - Archipel.
- Homme au pouvoir - Mauvais conducteur.
- Ver marin - Fils d'Aphrodite.
- À un haut degré - Appréhendés.

VERTICALEMENT

- Dévalorisation.
- Immédiatement - Ôter la peau.

- Cheville fixée en terre - Boîte fendue.
- Petit vautour - Petits groupes qui se démarquent des autres.
- Conjonction - Sorties.
- Sorti du lit - Virtuose - Maladie mortelle.
- D'une locution signifiant sans qu'on le sache - Appuyer fortement.
- Caoutchoucs.
- Triture - Une hirondelle l'est.
- De niveau - Criant comme un hibou.
- Fêtard - Guidée.
- Éliminés - Petits sommes.



SOLUTION DU DERNIER

Le PC chinois clôt son congrès

Le Parti communiste chinois (PCC) a clos mercredi son congrès en élisant un comité central qui doit consacrer dès le lendemain Xi Jinping comme numéro un du régime, ainsi que les nouveaux membres de la direction suprême.

Les leaders de la deuxième puissance mondiale seront confrontés à la lourde tâche de combattre une corruption galopante et le ralentissement de la croissance, sous l'œil de plus en plus critique d'un demi-milliard d'internautes.

À l'issue d'une semaine de travaux dans une complète opacité, les plus de 2200 délégués ont approuvé la composition du comité central, un

conclave de 205 cadres du parti censés représenter les plus de 82 millions de membres encartés.

«Je déclare maintenant que le 18^e congrès du Parti communiste chinois s'est achevé victorieusement», a lancé le président Hu Jintao dans son allocution de clôture prononcée dans l'imposant Grand palais du peuple, sur la place Tiananmen à Pékin.

Puis, selon un rituel immuable, les délégués — simples figurants pour la plupart — se sont mis debout pour entonner l'Internationale.

Le congrès a révisé les statuts du parti pour élever le «concept de développement

scientifique» de Hu Jintao au panthéon des doctrines de ses prédécesseurs, de Marx et de Lénine.

«La nécessité de promouvoir le progrès écologique» a également été inscrite dans les statuts du parti, alors que le pays souffre des dommages infligés par trois décennies d'industrialisation et d'urbanisation effrénées.

Ces révisions ont été approuvées à main levée et à l'unanimité, sans une voix contraire.

Une fois que le comité central, le 18^e depuis la fondation du PCC en 1921, aura tenu son premier plénum, les nouveaux dirigeants chinois seront présentés à la presse et au monde entier.

Il s'agira du Bureau politique (noyau dirigeant d'environ 25 membres) et de son Comité permanent, probablement ramené de neuf à sept membres.

Agence France-Presse

Destinations

25 ANS D'EXPÉRIENCE

Week-End EXPRESS

Inclus : transport en autocar de luxe, déjeuner selon l'hôtel, services d'un guide, hébergement en hôtel 3.5-4*, taxes. Non-inclus : activités, repas, TVA (0,20%).

1 877 752-0986 • 418 835-3336 www.weekend-express.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

NEW YORK

MAGASINAGE DES FÊTES

6-9 décembre / 13-16 décembre

À partir de **199\$** occ.quad. New Jersey

À partir de **329\$** occ.quad. Manhattan

NOUVEL AN

29 décembre au 1^{er} janvier, 3 nuits à destination

À partir de **289\$** occ.quad. New Jersey

À partir de **499\$** occ.quad. Manhattan

Le Sri Lanka accusé d'attaquer les juges

Le rapporteur des Nations Unies sur l'indépendance des juges et avocats, la Brésilienne Gabriela Knaut, a demandé mercredi au Sri Lanka de reconsidérer la destitution de la présidente la Cour suprême tout en dénonçant les attaques subies par les juges.

«L'inamovibilité des juges est l'un des principaux piliers garantissant l'indépendance du pouvoir judiciaire et seulement dans des circonstances exceptionnelles ce principe peut être transgressé», a souligné Mme Knaut, citée dans un communiqué. Elle a «exhorté» les autorités à reconsidérer la destitution de Shirani Bandaranayake à la tête de la Cour suprême.

Le parti au pouvoir a soumis le 1^{er} novembre au parlement une résolution pour révoquer la juge Shirani Bandaranayake.

Agence France-Presse

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

REPÈRES

Un embrouillamini d'espions



CLAUDE LÉVESQUE

Et nous qui pensions avoir un vrai bon scandale à nous mettre sous la dent, avec notre défilé quotidien de corrompus et de mafieux. Non, comme d'habitude, c'est aux « States » que ça se passe! Les Américains en ont pour des mois, peut-être même des années, à se régaler des mésaventures de David Petraeus, de son homologue John Allen et de leurs copines.

Imaginez: si le maître espion s'est fait pincer pour quelque chose d'aussi banal qu'une aventure sentimentale, combien de secrets d'État a-t-il éventés sur l'oreiller, dans ses courriels et dans ses twitts? Probablement aucun, direz-vous. Mais ça, on s'en fout à Fox, à CNN, à MSNBC et peut-être aussi à la Chambre des représentants.

On sait que le FBI s'est mis à espionner le patron de la CIA (Petraeus) parce que sa maîtresse harcelait à coups de courriels une rivale qui a porté plainte, et que cette même police fédérale a élargi son enquête au commandant des forces américaines en Afghanistan (John Allen), parce qu'il a envoyé des dizaines de milliers de courriels à ladite rivale. Un mauvais téléroman, en somme.

Apparemment, l'Afghanistan n'est pas seulement le « cimetière des empires », mais aussi celui de deux brillantes carrières militaires, puisque David Petraeus y a aussi commandé les forces américaines.

David Petraeus est sans doute meilleur militaire qu'espion

On se pose toutes sortes de questions aux États-Unis. Laissons de côté les plus frivoles. On se demande, entre autres, pourquoi le FBI n'a rien dit avant les élections du 6 novembre. En évitant que le nom de Petraeus sorte pendant la campagne électorale, la police a-t-elle voulu aider les démocrates? On sait que le directeur de la CIA, nommé par Barack Obama, doit s'expliquer jeudi sur l'impréparation de l'agence lors de l'attentat de Benghazi, en septembre. En ébruitant une enquête portant sur une aventure extraconjugale alors qu'aucune accusation ne semble à l'ordre du jour, le FBI veut-il au contraire nuire au parti du président tout en réglant de vieux comptes avec l'agence rivale?

◆ ◆ ◆

David Petraeus est sans doute meilleur militaire qu'espion. C'est l'un des généraux les plus décorés des forces armées des États-Unis. C'est lui qui a réussi à transformer le fiasco en Irak en quelque chose qui pourrait presque passer pour une réussite. Il a ensuite été promu à la tête du prestigieux CentCom (dont relèvent les unités stationnées au Moyen-Orient et en Asie centrale), mais Barack Obama lui a demandé de rééditer en Afghanistan l'exploit réalisé en Irak. La recette consiste d'abord et avant tout à envoyer des renforts importants, le temps d'intimider suffisamment l'ennemi pour que le retrait du bourbier puisse se faire de façon ordonnée. Les Américains ne veulent plus voir d'images comme celles de l'ambassade de Saïgon évacuée dans la panique après la victoire des Vietcongs, en 1975.

La doctrine Petraeus comporte aussi des éléments de contre-insurrection, c'est-à-dire qu'on s'est efforcé de construire des choses concrètes afin de gagner « les esprits et les cœurs ». Soit dit en passant, c'était la doctrine des forces canadiennes dans la province de Kandahar de 2006 à 2011. Les Américains ont cependant renoncé à faire du « nation building » en Afghanistan, comme ils ont renoncé à y vaincre les talibans et cet autre ennemi qu'est la corruption.

Comme le fait remarquer un commentateur dans le *New Yorker*, David Petraeus était un militaire que les Américains pouvaient admirer alors que leurs leaders civils les avaient cruellement déçus. Il est devenu un héros parce qu'il a permis aux Américains de garder de l'Irak un souvenir à peu près supportable.

En devenant directeur de la CIA en 2011, David Petraeus continuait en quelque sorte à diriger l'effort de guerre en Asie centrale, puisque c'est l'agence qui mène la guerre des drones. La CIA n'a pas été dirigée par un homme issu du sérail depuis 1977. Jusqu'en 2004, son directeur était d'office le chef de toutes les agences de renseignement des États-Unis. Depuis la réorganisation de l'appareil du renseignement et de la sécurité à la suite du 11-Septembre, cette responsabilité incombe au directeur du renseignement national.

Kenya: policiers massacrés

L'armée kenyane va être déployée dans le nord du pays après le massacre de 42 policiers tombés, samedi, dans une embuscade tendue par des voleurs de bétail, a annoncé mardi le président du Kenya, Mwai Kibaki. Le Conseil national de sécurité kenyan a autorisé le déploiement de l'armée pour soutenir la police et « arrêter les bandits et récupérer le bétail et les armes ».

Agence France-Presse



Le Parlement catalan en 2006, alors qu'Ernest Benach en était président.

Le choix catalan

Le scrutin du 25 novembre posera la question d'un référendum sur l'indépendance

CLAUDE LÉVESQUE

Les Catalans iront aux urnes le 25 novembre, à l'occasion d'élections anticipées, provoquées par la crise économique et par ce qui est perçu comme l'intransigeance de Madrid. L'enjeu: la tenue ou non d'un référendum sur l'indépendance de cette région du nord-est de l'Espagne.

« Les partis souverainistes doivent obtenir une majorité d'au moins 90 sièges sur 135 au Parlement catalan, dit en entrevue Ernest Benach, qui a présidé cette législature de 2003 à 2010. Dans ce cas, M. Mas [le chef du gouvernement catalan, Artur Mas] aura toute la légitimité pour mettre en œuvre le processus qui mène à la souveraineté. »

Les sondages indiquent qu'un tel résultat est tout à fait possible, mais M. Benach préfère demeurer prudent: « Tout s'est produit très rapidement. Il y a quelques mois, on ne pouvait pas penser qu'on en arriverait là, dit-il. C'est vrai qu'il y a une proportion très importante de la Catalogne qui veut emprunter le chemin de la souveraineté, mais j'insiste, le vrai test aura lieu le jour des élections. »

Les adversaires de la souveraineté catalane utilisent parfois l'argument de la peur dans leur campagne: on a dit aux électeurs qu'ils risquent de perdre leurs pensions de vieillesse, leurs diplômes universitaires, et même leurs noms espagnols! « Certaines déclarations sont tellement ridicules qu'elles alimentent le sentiment souverainiste. Il y a d'autres choses qui sont plus sérieuses, cependant: on dit que la loi espagnole ne permet pas la tenue d'un référendum sur l'indépendance, et au niveau de l'Union européenne, ce n'est pas clair », juge Jordi Porta, président de la Fundació Enciclopèdia Catalana.

En septembre, Madrid a rejeté une proposition de pacte fiscal faite par Barcelone. En pleine crise économique, des centaines de milliers de Catalans ont réagi en sortant dans la rue et en réclamant l'indépendance. Le président du gouvernement régional, Artur Mas, et son parti de centre droit, la CiU, sont alors devenus souverainistes et ont appelé à des élections anticipées.

« Plusieurs personnes subissent les effets de la crise et voient que leurs impôts ne servent pas à résoudre cette crise. Elles voient qu'ils servent dans à mettre en œuvre des politiques dans d'autres régions de l'Espagne. Il y a aussi une jeune génération qui a une vision plus ouverte sur le catalanisme parce qu'ils ont étudié en catalan, regardé la télévision en catalan et lu les journaux en catalan. Il y a aussi des personnes qui étaient souverainistes, mais qui s'étaient découragées, et qui voient que maintenant, c'est possible », explique Ernest Benach, dont le parti, la Gauche républicaine catalane (ERC), est souverainiste depuis sa fondation en 1931.

En 2010, d'importantes manifestations avaient aussi été organisées en Catalogne à la suite d'un jugement du Tribunal constitutionnel espagnol, qui invalidait plusieurs articles du statut d'autonomie de la Catalogne, considéré comme la loi fondamentale de la région.

Aung San Suu Kyi demande le soutien de l'Inde

L'ex-dissidente birmane devenue chef de l'opposition, Aung San Suu Kyi, a demandé mercredi le soutien de l'Inde sur le chemin de la démocratie en Birmanie, déclarant avoir été attristée que New Delhi se soit un temps éloignée.

« J'ai été attristée que l'Inde se soit éloignée de nous lors de nos moments difficiles [...]. Mais j'ai toujours eu foi dans la relation durable entre nos deux pays, sur la base de l'amitié durable entre nos deux peuples », a-t-elle déclaré lors d'un discours devant le Nehru Memorial Fund, à New Delhi.

Suu Kyi, aujourd'hui députée, est arrivée mardi en Inde, pour la première fois depuis 25 ans, un pays où elle a vécu enfant, lorsque sa mère y était ambassadrice, puis étudiante dans les années 60.

Longtemps alliée sans réserve de Suu Kyi, l'Inde, qui partage une longue frontière avec la Birmanie, s'était rapprochée de la junte dans les années 1990, notamment sur des questions de sécurité et d'énergie.

Agence France-Presse

L'OPPOSITION RECONNUE

Damas parle de déclaration de guerre

Paris et Washington ont reconnu la légitimité de la coalition syrienne de l'opposition, la France faisant même un pas vers un éventuel armement des rebelles, une position « immorale » pour Damas qui a vu dans l'unification de l'opposition une « déclaration de guerre ».

Sur le terrain, les chars du régime pilonnent Damas et sa région, où près d'une centaine de personnes ont péri mardi, la capitale et notamment sa ceinture sud étant désormais au centre des combats après 20 mois d'une révolte populaire devenue conflit armé.

Au lendemain de sa formation, la France a reconnu la coalition comme « seule représentante du peuple syrien et donc comme le futur gouvernement provisoire de la Syrie démocratique ».

Les États-Unis, eux, ont affirmé qu'elle était « une représentante légitime du peuple syrien », se gardant d'évoquer un éventuel exécutif provisoire avant que la coalition ne « fasse la démonstration de sa capacité à représenter les Syriens à l'intérieur de la Syrie ».

Réagissant pour la première fois depuis la formation de la coalition lors d'une réunion à Doha la semaine dernière, le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Mekdad, a dénoncé une position « immorale » de la France.

Dénonçant une « position arrogante » dictée, selon lui, par « le passé colonialiste de la France », il a estimé que « cette ingérence flagrante dans les affaires intérieures syriennes viole la charte des Nations unies ».

M. Mekdad a en outre accusé l'opposition de ne pas vouloir « résoudre pacifiquement la crise » en refusant « tout dialogue avec le gouvernement ». « Nous sommes prêts à discuter avec l'opposition syrienne qui a sa direction en Syrie et pas avec celle qui a été fabriquée ou dirigée ailleurs », a-t-il poursuivi, alors que Damas et ses alliés ont multiplié les appels aux négociations, rejetés par l'opposition qui exige avant toute chose le départ de M. Assad.

Le premier ministre russe, Dmitri Medvedev, qui a affirmé ne soutenir personne dans le conflit syrien « contrairement à ce que pensent généralement les gens », a critiqué les positions « partiales » des pays soutenant l'opposition.

Le Devoir

Agence France-Presse

tel
aide

PRÉSENTE

La magie de l'écoute

pour soulager la souffrance des personnes en détresse



MICHAEL SHEEHAN
Conférencier

Michael Sheehan est juge à la Cour du Québec et formateur à l'École du Barreau. En 1995, il perd son fils Philip, qui s'est enlevé la vie à l'âge de 25 ans. Il a puisé dans son deuil le courage de s'engager dans la lutte contre le suicide, dans un premier temps auprès des jeunes et, dans un deuxième temps, auprès des plus âgés. Il a fait un travail colossal de prévention du suicide par son action de sensibilisation. Aujourd'hui encore, il poursuit assidûment ce travail auprès du grand public. Michael Sheehan est un « humaniste qui sait écouter ».

Date : le mercredi 21 novembre 2012 à 19 h 30

Lieu : Auditorium de la Grande Bibliothèque

475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal
 Berri-UQAM | Stationnement 9 \$ (après 16 h)
 accès par l'avenue Savoie ou par la rue Berri

Conférence grand public – Entrée libre

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire
 au 514 935-1105 poste 1 ou par courriel : info@telaide.org

Partenaire de l'événement

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Tel-Aide est un organisme communautaire qui offre un service d'écoute téléphonique gratuit, anonyme et confidentiel, en français et en anglais, à toute personne qui vit une situation difficile et ressent le besoin de se confier. Cette conférence est présentée dans le cadre des événements entourant les 40 ans de présence de Tel-Aide dans le Grand Montréal, afin de sensibiliser la communauté à l'impact de l'écoute dans les relations humaines.

C.P. 205, succursale H, Montréal (Québec) H3G 2K7 | telaide.org | facebook.com/telaide

ÉDITORIAL

FURIE DE L'ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ

« Les nerfs, Yves! »

Il est préférable, dit une règle non écrite, qu'un critique dans l'opposition, à l'Assemblée nationale, n'hérite pas de « son » dossier lorsqu'il passe au gouvernement. S'il devient ministre de l'Éducation, par exemple, après avoir été « porte-parole » en ce domaine, cela veut dire qu'il fut, pendant des années, le relais des griefs et doléances de multiples « clientèles » reliées à ce même domaine. Et comme ministre, il pourrait donc plus facilement se trouver inféodé à ses anciens alliés. (N'est-ce pas un risque que court Marie Malavoy?)



Avec la sortie déchaînée et disgracieuse, mardi, du porte-parole libéral en santé, Yves Bolduc, contre le ministre péquiste Réjean Hébert, peut-être faudrait-il formuler une règle inverse: il est malsain qu'un ancien ministre conserve son dossier lorsqu'il traverse dans l'opposition officielle. Plusieurs ont été surpris de la véhémence avec laquelle M. Bolduc a attaqué en Chambre le ministre Hébert, violant toutes les règles de l'auguste enceinte: ne pas user du tutoiement; ne pas s'adresser directement à l'élu concerné. « Là, tu viens de démontrer complètement que tu ne connais pas ton réseau de la santé et que tu ne connais pas du tout tes dossiers. Vas-y donc, à Alma! », a hurlé M. Bolduc mardi. Plusieurs ont eu envie de lui dire: Les nerfs, Yves!

« Malsain » est le bon mot ici. M. Bolduc ne semble pas être en mesure de prendre la nécessaire distance avec « ses » dossiers afin de se montrer bon critique. « Ses » dossiers, c'est-à-dire, d'abord, l'hôpital d'Alma, où lui-même a pratiqué; ensuite, l'agrandissement de l'urgence de ce même hôpital, travaux que M. Bolduc a personnellement inaugurés le 16 mai, en pleine fièvre pré-électorale.

Selon M. Hébert, M. Bolduc avait alors donné le coup d'envoi à une première phase de la rénovation, celle du stationnement, alors que la deuxième n'avait pas été prévue dans les crédits. Joint hier, M. Bolduc l'a reconnu, mais en soutenant que la phase 2 devait être entamée en avril 2013 seulement et ne nécessitait donc pas de figurer aux crédits dès 2012.

Si le gouvernement fait « quelque chose de bien », il n'hésitera pas à le souligner, a du reste certifié M. Bolduc. Mais quelle décision correcte pourrait donc émaner d'un homme qu'il a déjà traité d'« incompétent total » (M. Hébert est pourtant en poste depuis un mois seulement!). M. Bolduc a en plus reproché au ministre d'avoir pris « des notes comme un étudiant » lors d'une réunion, ce qui prouverait qu'il ne connaît « rien ». Il l'a qualifié de « théoricien » qui « n'a pas mis le pied dans un hôpital depuis 10 ans », ajoutant: « Quand vous écoutez ses réponses, là, c'est des réponses de livres. »

L'aigreur de la défaite doublée du sentiment d'avoir été délogé par un imposteur n'est certainement pas bonne conseillère pour un critique.

Le 12 septembre, le chef libéral par intérim Jean-Marc Fournier avait promis de faire de la politique « dans le respect »: « On a eu, [...] de la part de l'opposition officielle, un ton et une méthode qui étaient plutôt durs. [...] Je ne pense pas que ça a donné de la confiance au public à l'égard de leur parti. » M. Bolduc devrait méditer ces belles paroles. Sinon, il devrait penser à changer de dossier.

L'AFFAIRE PETRAEUS

Chasse ouverte

Le scandale David Petraeus, du nom du général le plus médaillé des États-Unis, propose son lot d'étrangetés. Logique, dira-t-on, l'homme était le maître espion du pays, le patron de la CIA. Normal, soulignera-t-on, car dès qu'une personnalité publique est emberlificotée dans les épisodes des petites morts, les freudiennes évidemment, des cohortes d'Américains hurlent à hue et à dia. D'autant plus, dans le cas qui nous occupe, que le fier soldat est un résident de la Virginie, soit un des 22 États où l'adultère est toujours considéré, juridiquement causant, comme un crime.

Tout cela rappelé, reste l'aspect étrange de cette histoire présentant par ailleurs bien des opacités parce qu'animée, on le répète, par des gens du secret. Toujours est-il qu'au ras des pâquerettes, on constate qu'une enquête amorcée pour cause de courriels menaçants jamais signés par Petraeus s'est transformée rapidement en une enquête sur les relations entre sa biographe Paula Broadwell et lui. Au cours de laquelle les limiers du FBI ont découvert qu'il entretenait donc une liaison extraconjugale.

Plus exactement, c'est en fouinant sur la distribution informatique des courriels envoyés par Broadwell et destinés à Jill Kelley que le FBI est tombé par hasard, c'est à retenir, sur des échanges entre Broadwell et Petraeus. Et alors?

Selon les propos de Marc Rotenberg, directeur de l'Electronic Privacy Information Center, et que rapportent le *New York Times*, ce feuilleton met en lumière « le problème particulier qu'il y a avec les cyber-enquêtes, c'est que leur objet devient rapidement très large car il y a un déluge d'infos disponibles, très faciles à trouver. Si le patron de la CIA se fait prendre alors, c'est chasse ouverte sur tout un chacun. »

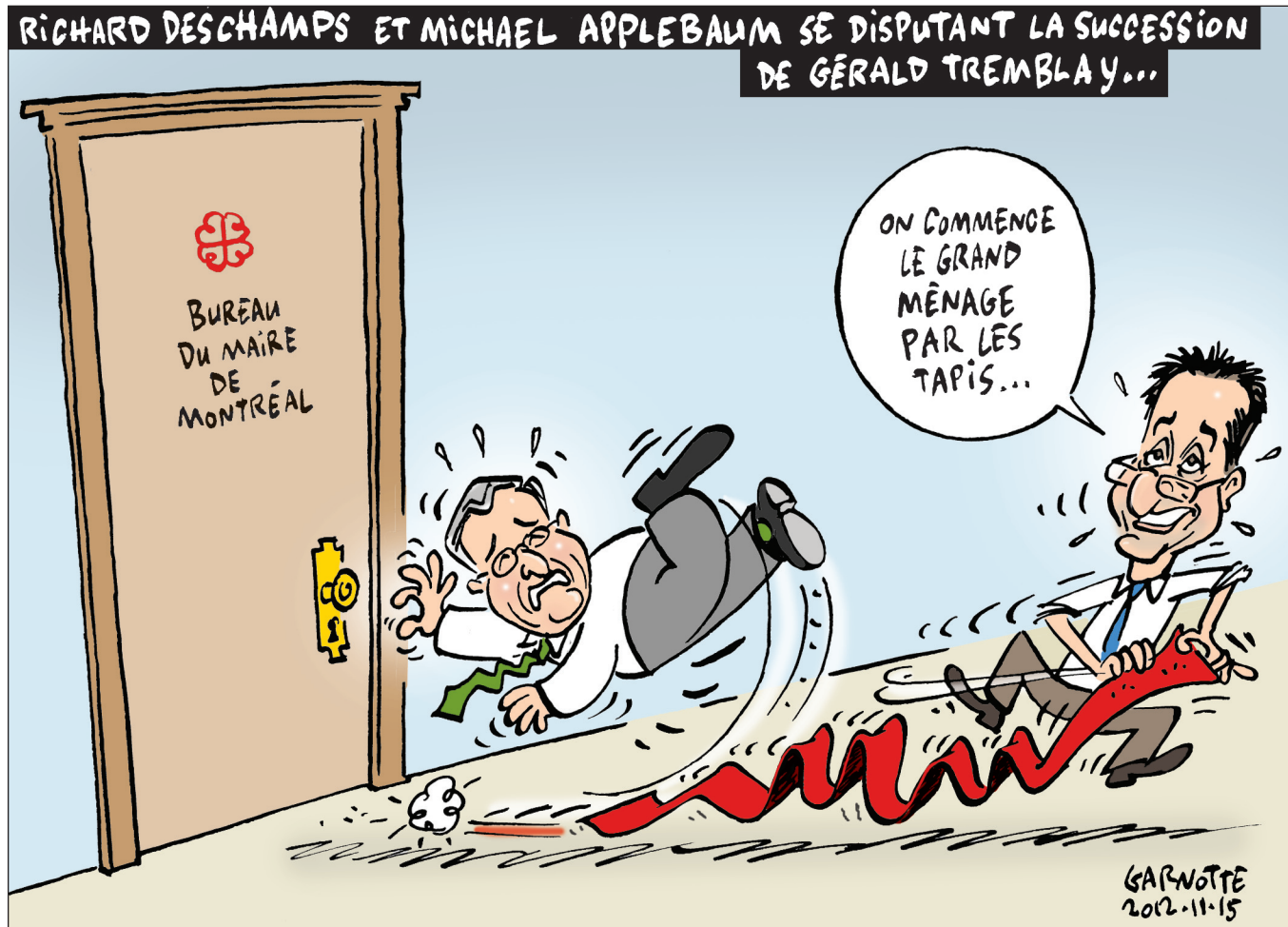
Pour Rotenberg mais aussi pour les représentants de l'American Civil Liberties Union, qui eux aussi se sont épanchés dans les pages du *New York Times*, l'affaire Petraeus s'avère l'écho aujourd'hui des avertissements servis plus d'une fois au cours des dernières années. À savoir que, si on ne police pas Internet à l'aune du respect de la vie privée, alors les Pearl Harbor informatiques, pour reprendre leur qualificatif, vont se multiplier.

Cela étant, il est vrai que, vu son poste et la multitude de dossiers mettant en scène un maître espion et sa maîtresse toute aussi espionne mais au bénéfice de l'adversaire, le comportement de Petraeus ne fut pas à la hauteur de sa fonction. Et ce, pas du tout dans le sens moral mais bien politique. Si l'univers de la Toile est aussi ouvert qu'on le dit, alors on peut logiquement avancer que les Chinois ou les Russes auraient pu tomber, eux aussi, sur cette correspondance. La suite? Elle est facile à deviner.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Une amnistie pour les étudiants

Il y a de la part de trois associations étudiantes un appel justifié pour une enquête publique sur les opérations policières au printemps 2012. Beaucoup demandent une amnistie pour les personnes accusées dans le cadre des manifestations du printemps dernier. À Radio-Canada, le 13 novembre 2012, la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, s'est dit en faveur d'une amnistie pour les gens dans les manifestations pacifiques, mais que ceux qui ont commis des actes violents devront faire face à la musique.

L'approche de M^{me} Desjardins semble juste — nous rejetons la violence par les manifestants —, mais elle est erronée pour plusieurs raisons.

En premier, ceux qui sont accusés d'actes violents par la police sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire et nous savons que beaucoup le sont. Cela comprendrait bien sûr les accusations de voies de fait contre les poli-

ciers. Comment pouvons-nous faire cette distinction d'avance et les exclure *a priori* d'une amnistie?

Deuxièmement, les policiers qui commettent des crimes de violence ne sont presque jamais accusés et bénéficient d'une impunité généralisée.

Troisièmement, ce printemps, la police, surtout à Montréal, est malheureusement devenue une police à caractère politique, répressive contre les carrés rouges. L'avalanche de poursuites instituée par cette police serait probablement empreinte d'un manque d'objectivité qui ne reflète pas nos valeurs communes. [...]

John Philpot
Le 13 novembre 2012

Pour un régime public d'assurance-médicaments

Nous espérons que le nouveau gouvernement ne fera pas la sourde oreille, comme son prédécesseur, lorsqu'on lui présentera des projets permettant d'engager des milliards de dollars. Alors

que Québec solidaire s'apprête à redéposer son projet de loi sur Pharma Québec, nous réitérons que ce sont bien des milliards de dollars que nous pourrions récolter en instaurant un régime entièrement public d'assurance-médicaments grâce, entre autres, au pouvoir de négociation conféré à l'État, qui générerait 100% des achats en médicaments de la province, au lieu de 43% actuellement.

L'IREC a produit récemment une étude qui reprend nos arguments voulant que: « Les gouvernements qui ont mis en place des régimes universels accompagnés de politique d'achat centralisé, comme celui de la Nouvelle-Zélande, se distinguent par les prix de médicaments les plus bas. » Alors que les Québécois paient déjà 38% de plus pour leurs médicaments que la moyenne de leurs vis-à-vis des pays développés, nous pressons le gouvernement d'agir. Le contrôle du coût des médicaments doit être prioritaire dans le programme politique. [...]

Elisabeth Gibeau
Union des consommateurs
Le 13 novembre 2012

LIBRE OPINION

La dépression, une « vraie » maladie?

JEAN-PHILIPPE VAILLANCOURT

Ph. D., Psychologue — Expertise psychologique, chargé de cours, Université du Québec à Trois-Rivières

Le gouvernement du Québec a récemment acheté du temps publicitaire pour diffuser un message qui soutient que la dépression est une vraie maladie, tout comme le cancer. Peut-être cela aura-t-il échappé au lecteur, mais il y a un peu plus d'une décennie, c'était au diabète que l'on comparait la dépression pour que le public comprenne qu'il s'agit d'une vraie maladie. En 2012, pourquoi sentons-nous encore le besoin de produire et diffuser un tel message? Officiellement, c'est surtout pour faire tomber les tabous. En effet, si une personne est « vraiment » malade, qu'elle souffre donc d'un mal dont personne n'est responsable, peut-être la société cessera-t-elle de juger et d'ostraciser celle-ci. De fait, encore aujourd'hui, la discrimination est tenace à l'endroit des gens qui souffrent « de la fronde et des flèches d'une fortune outragante », comme le formulait si bien Shakespeare.

La discrimination est forte, en partie parce que des doutes subsistent dans notre société touchant la nature et la source mêmes de la dépression. Est-ce vraiment une maladie? N'est-elle pas le résultat d'une tristesse profonde dont la personne n'arrive pas à se dégager, de là l'intransigeance à laquelle elle se heurte? Ne serait-ce pas qu'un simple passage à vide? Plusieurs questions demeurent, mais le discours psychiatrique continue de marteler avec une vivacité préoccupante qu'il s'agit bel et bien d'une maladie. Remarquez qu'il s'agit de la seule spécialité médicale qui doit se battre corps et âme pour légitimer les fondements de son objet d'étude, les maladies mentales. Constatant cette incertitude, il n'apparaît

donc pas surprenant que nous retrouvions dans la collectivité des groupes de « croyants » et de « non-croyants ». Pour qu'une maladie soit considérée comme telle, elle doit satisfaire aux critères scientifiques établis, à savoir un dérèglement dans une structure ou une fonction des cellules, des tissus ou des organes. Critères auxquels le cancer et le diabète satisfont incontestablement. Comme le reconnaît la plus haute instance psychiatrique, l'Association américaine de psychiatrie, les « maladies » mentales ne peuvent être ni détectées ni diagnostiquées par l'examen des cellules, des tissus ou des organes. De fait, leur diagnostic s'établit à partir de critères dont l'évaluation est hautement subjective, en plus de se faire sur la base d'un simple entretien.

S'appuyant sur la définition du terme « maladie », l'on soutient que la dépression est principalement causée par un déséquilibre de la chimie du cerveau (notamment d'un neurotransmetteur, la sérotonine). Cette théorie fait d'ailleurs la pluie et le beau temps en psychiatrie depuis la venue du premier neuroleptique, dans les années 1950. Malgré le fait que l'on continue à propager cette théorie et à la présenter comme un fait, aucun élément de preuve scientifique ne permet actuellement de la soutenir. D'ailleurs, plusieurs sont sortis du placard pour affirmer qu'il ne s'agit que d'une métaphore et que jamais cette théorie n'aura été sérieusement retenue. C'est précisément ce que déclarait, le 12 novembre 2005, Wayne Goodman, un haut dirigeant de l'US Food and Drug Administration, le pendant américain de Santé Canada. Le Dr Ronald Pies, éditeur en chef du magazine *Psychiatric Times*, dira également qu'« en vérité, la notion de déséquilibre de la chimie du cerveau aura toujours été une légende urbaine, jamais une histoire prise au sé-

rieux par les psychiatres bien informés » (11 juillet 2011).

Et pourtant, l'establishment psychiatrique rappelle à chaque occasion que les maladies mentales, comme la dépression, sont de vraies maladies puisqu'elles trouvent leur ancrage dans un cerveau défectueux. Alors, pourquoi ne pas les nommer maladies cérébrales, plutôt que mentales? Peut-être la réponse se trouve-t-elle dans une crainte viscérale de voir la psychiatrie absorbée par la neurologie (spécialité médicale qui étudie l'ensemble des maladies du système nerveux, en particulier du cerveau)?

Dans un même ordre d'idées, s'il s'agissait d'un fait scientifique vérifiable, comme on le prétend, nous disposerions de moyens objectifs pour détecter les irrégularités des neurotransmetteurs que l'on croit impliqués dans la dépression. Ce n'est malheureusement pas le cas. En revanche, il n'est pas exclu qu'un jour il sera possible de le faire. Cela permettrait de soulager bien des maux et surtout de faire taire les questionnements et d'ainsi investir temps et argent aux soins, plutôt qu'à la chasse aux tabous.

Le psychiatre et professeur émérite Thomas Szasz écrivait que les « maladies » mentales ne peuvent être nommées ainsi que par analogie. L'âme, l'esprit ou le mental peut être malade au même titre qu'une économie, *per analogiam*. En attendant que la science permette d'élucider le mystère, la dépression ne peut être considérée comme une maladie que par analogie. Entre-temps, il serait bien plus profitable de concentrer nos efforts de manière à créer une société où l'on accepte que les aléas de notre existence nous font affronter de multiples atrocités objectives et subjectives et que celles-ci se répercutent sur notre capacité d'adaptation en s'exprimant selon des modes qui reflètent notre individualité.

IDÉES

Pommes « pourrites » ou pointe de l'iceberg ?

JEAN-FRANÇOIS SÉNÉCHAL

Ph. D., l'auteur enseigne le cours Éthique et professionnalisme aux étudiants en génie à l'Université Laval.

L'utilisation de l'analogie des « pommes pourrites », si vous souhaitez attirer l'attention sur l'orthographe de l'expression et éviter au passage de démontrer sa pertinence par monsieur Denis Coderre lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*, ce dimanche 11 novembre, est inappropriée et inefficace. Elle est inappropriée parce qu'elle crée une confusion qui, à terme, nuit à la compréhension des problèmes systémiques révélés par la commission Charbonneau. Elle est inefficace parce qu'ultimement, celui ou celle qui mobilise cette analogie, sans en préciser le sens et la mesure, risque de nuire à la création de solutions qui permettront de dépasser la seule sanction des fautifs en agissant plutôt sur un système qui tolère la faute, voire la rend plus probable.

L'analogie de la pomme pourrie sert à éviter, c'est sa fonction la plus utile me semble-t-il, de juger trop sévèrement les « autres pommes du lot », qui, c'est vrai, sont peut-être tout à fait saines. Celui qui mobilise cette analogie sans en préciser le sens et les nuances risque toutefois de créer une confusion en laissant croire qu'il n'existerait que deux sortes de pommes: les pommes pourries et les pommes saines. Ces histoires de pommes saines et de pommes pourries laissent surtout croire à tort qu'il n'y aurait qu'à retirer les fruits viciés pour régler le problème de la pourriture des fruits. Il pourrait en effet être rassurant de penser qu'il suffit de retirer quelques pommes pourries du lot pour en assurer l'intégrité. La réalité est autre. Cette solution est inopérante et inefficace. Cette dualité sans nuances, en noir et blanc, reflète mal la réalité du terrain.

Idéaux et contraintes

Dans l'exercice de la profession d'ingénieur, comme dans plusieurs autres occupations et professions, il existe une distance entre les idéaux de la profession (ce qu'il devrait faire) et les exigences et contraintes plus quotidiennes du travail (ce qu'il doit faire). C'est dans cet « espace entre le comportement éthique dans l'intention et dans les faits » (Bazerman & Tenbrunsel) que se crée ce terreau propice aux manquements et à l'inconduite, sinon à la perte de sens. C'est dans cet espace, dessiné avec différentes tonalités de gris, que se produisent les manquements professionnels. Ces derniers varieront, de gris très foncé à gris très pâle, en considérant notamment l'intention du fautif, la nature du geste posé, l'intensité du geste et son étendue, les contraintes d'exercices et l'autonomie du présumé fautif.

Puisqu'il est question d'analogies, je préfère de loin celle de « la pointe de l'iceberg ». Cette dernière doit toutefois aussi être utilisée avec beaucoup de nuances. Si on postule que les rares cas révélés à la commission Charbonneau constituent la pointe de l'iceberg, il serait hautement fallacieux de prétendre que ces compor-



Ce que la commission Charbonneau peut faire de mieux, ce que l'administration de la Ville de Montréal peut faire de mieux, ce que l'Ordre des ingénieurs du Québec peut faire de mieux, c'est de réduire la taille de l'iceberg!

tements reflètent l'ensemble des comportements du groupe. La pointe de l'iceberg représente plutôt les comportements suffisamment graves pour être révélés et sanctionnés, suffisamment fréquents et évidents pour avoir été décelés, suffisamment réprouvés par les pairs et l'entourage pour être dénoncés. Il reste néanmoins la partie immergée de l'iceberg. Elle est immense! Elle regroupe ces trop nombreux comportements légèrement déviants, ordinaires et quotidiens, qui s'éloignent des idéaux de la profession sans trop faire de tort, qui sont plus difficiles à sanctionner moralement, qui sont plus difficilement décelables ou mesurables. Ces comportements affaiblissent néanmoins eux aussi la relation de confiance entre la science et la société.

La question que doit poser la commission Charbonneau me semble conséquemment être la suivante: comment peut-on s'assurer que, malgré les exigences concrètes et quotidiennes de l'exercice du travail il est devenu celui d'un ingénieur, d'un professionnel, d'un fonctionnaire, d'un élu (ce qu'il « doit » faire), ce dernier puisse réaliser les idéaux visés (ce qu'il « devrait » faire).

Ce que la commission peut faire de mieux, ce que l'administration de la Ville de Montréal

peut faire de mieux, ce que l'Ordre des ingénieurs du Québec peut faire de mieux, c'est de réduire la taille de l'iceberg! Plusieurs pistes de solutions sont envisageables. Plusieurs ont déjà été identifiées: modifier les règles et procédures qui facilitent la faute, clarifier et promouvoir les comportements attendus, remplacer les mécanismes de contrôle et de vérification éthiques devenus désuets et inoffensifs, accroître l'intensité des sanctions pour les fautifs, changer les lois en matière d'éthique de façon à rendre moins probables les comportements répréhensibles, former les agents publics afin que ces derniers puissent comprendre la nature des gestes attendus, les valeurs et le sens moral promus par ces gestes afin qu'ils puissent exercer un jugement autonome et authentique, mais éclairé.

Ces mesures et correctifs doivent dépasser la nécessaire — mais non suffisante — sanction des fautifs (dehors les pommes « pourrites »). Ils doivent permettre, à ceux et celles qui dans l'exercice quotidien de leur travail souhaitent être intègres, de ne pas craindre outre mesure d'être expulsés du système et leur faciliter la tâche pour trouver ultimement le courage de poser le bon geste et réaliser les idéaux propres à leurs rôles.

Le marketing du pire



DAVID DESJARDINS

Nous avons tous un idiot qui sommeille en nous. Lorsqu'il s'éveille, le mien me fait débouler un sentier balafé de traîtresses racines, sur mon vélo, à une vitesse où l'inconscience danse un funeste tango avec la plus pure niaiserie. Sinon, il me fait aussi regarder les bagarres au hockey avec une fascination qui confine à l'ânerie et écouter à la radio et à la télé des gens que je hais, afin de bêtement nourrir mes détestations.

Mais bon, tout cela n'engage que moi-même, ces périls étant essentiellement ceux de l'intime. Mon cul et mes déviances.

L'excellente nouvelle pour cet idiot en moi, et pour le vôtre d'ailleurs, c'est qu'ils sont extraordinairement populaires. En cette époque où tout se vend et où l'intelligence est suspecte, la connerie, vénérée, est une redoutable marque de commerce. Et c'est certainement celle du maire de Saguenay.

Précisons un truc, toutefois: la bêtise dont Jean Tremblay se fait l'apôtre n'a rien à voir avec la religion qu'il défend lorsqu'il tente de préserver la prière à l'hôtel de ville ou le maintien du crucifix à l'Assemblée nationale. C'est sa place dans l'espace public dont il est question, non pas son existence, puisque le besoin de transcendance et le désir de spiritualité sont parfaitement légitimes.

L'utilisation de la religion à des fins de manipulation et pour mieux envelopper sa bigoterie dans la reconfortante couverture du maintien de la culture ancestrale, ça, ce n'est pas mal moins.

C'est pourtant la voie qu'emprunte le maire en remuant vigoureusement le brochet de l'insécurité culturelle dans la plus stupéfiante célébration de l'ignorance et de la peur de l'Autre.

En réponse à la Charte de la laïcité proposée par le Parti québécois et promue par Djemila Benhabib en août dernier, il ne s'offense pas des conséquences réelles. Ce qui le gêne autrement, c'est « de se faire dicter comment on va se comporter par une personne qui arrive d'Algérie et qu'on n'est même pas capable de prononcer son nom ». Puis, cette semaine, lorsque Gérard Bouchard le traite d'intégriste à *Tout le monde en parle*, le maire lui oppose un reproche misérable: il doit être allé « trop longtemps à l'école ».

Il y aurait quelque chose de presque attendrissant dans cette manière de jouer au con si, justement, ce n'était pas un jeu. Mais en lisant, par exemple, son document en faveur des fusions dans lequel, en préface, il proposait à ses citoyens en 1999 « un rendez-vous avec l'histoire », et qui s'intitule, quelle ironie, *Le courage de changer les choses*, on voit bien qu'on n'a pas affaire à un parfait ahuri, mais à un habile communicateur qui sait parler à notre petit idiot intérieur. D'autant que le sien semble bien éveillé? Si vous le dites.

Chose certaine, on est là dans le plus puant des populismes. Celui dont parlait l'autre jour le philosophe Alain Finkielkraut et deux auteurs que j'écoutais sur un balado de France Culture. Les trois se demandaient pourquoi ce terme — populisme — qui renvoie au peuple est devenu péjoratif.

Une heure de conversations passionnantes, que j'ai écoutées en joggant sur le long d'une rivière Saint-Charles enveloppée dans la froide noirceur de novembre, et dans laquelle se regardaient les vantardes lumières de la Haute-Ville. Tout au long, les écoutant parler, je me disais: couidon, doivent être allés vraiment trop longtemps à l'école, ceux-là aussi, ou alors, sont juste nonos. Parce que si le terme est entré au rayon des gros mots, la raison en est assez simple: c'est parce que les politiciens ont pris la mauvaise habitude de ne pas s'adresser à l'intelligence du peuple, mais à ce que nous avons de plus obtus, de plus frileux. Une sorte de marketing du pire qui est le contraire de celui de l'espoir.

Chez Tremblay, ce populisme vise ce que nous avons de plus minable: le dégoût de ce que nous ne comprenons pas, de l'Autre, la peur de disparaître. « *J'aime mieux être près du monde* », dit le maire, en se plaçant en faux devant l'intellectuel Bouchard.

C'est pourtant l'esprit qui empêche notre petit idiot intérieur de remporter la mise. Toute l'idée de civilisation tient dans ce harnachement de nos plus détestables inclinations humaines: la cupidité, le désir de vengeance, la haine, le goût du chaos, la peur, la violence, la cruauté... Et en jouant à l'imbécile qui ne comprend pas, en préférant le mépris au débat, ce n'est pas Gérard Bouchard que Jean Tremblay piétine. C'est quelque chose qui ressemble au progrès.

LA RÉPLIQUE > JACQUES GODBOUT

L'écrivain n'est pas un être d'exception

FRANÇOIS JOBIN

Écrivain mineur

Mon cher Godbout, J'ai bien rigolé en prenant acte de votre manière de participer au *Devoir des écrivains* tout en ayant l'air de ne pas y toucher. Si votre dénonciation du mélange des genres dans le journal qui le pratique une fois l'an est habile, elle fait preuve d'une conception de la littérature et de l'acte d'écrire qui me paraît plus critiquable que celle contre laquelle vous vous élevez.

Vous vous dites un écrivain du XX^e siècle d'avant la confusion des genres, avant le relativisme culturel, quand il existait une hiérarchie des œuvres. L'écrivain mineur que je suis estime modestement que vous avez tout faux. Passons rapidement sur la hiérarchie des œuvres qui existe toujours, quoi qu'on dise. Il y a toujours eu une littérature populaire, une littérature élitiste et une littérature savante. En général, c'est le temps (et parfois la politique) qui se charge de faire le tri et de déterminer ce qui demeurera. Eugène Sue, Maurice Leblanc et Erckmann-Chatrion (pour ne nommer que ceux-là) occupaient le haut du pavé au XIX^e siècle. Ils ont sombré dans l'oubli. De leur côté, Lamartine, Chateaubriand et Hugo étaient proches du pouvoir, ce qui leur a valu d'être inscrits de leur vivant au programme des écoles, une police d'assurance contre l'amnésie des masses.

Fait-on preuve de relativisme culturel en croyant que certaines œuvres publiées à des millions d'exemplaires valent autant que celles qui ne connaissent qu'une diffusion confidentielle? La notoriété est-elle preuve de médi-

LE DÉCLENCHEUR

Journaliste d'un jour

« Notre place d'écrivain, si on la prend au sérieux, n'est ni sur scène, ni comme ersatz: lisez nos livres, nous y avons mis chacun le meilleur de nous-mêmes. Journaliste d'un jour, l'écrivain dans *Le Devoir* acceptera de se conformer aux usages et à l'éthique d'une profession qui n'est pas la sienne. Que peut-il y gagner? Un apprentissage et le plaisir fugace de voir sa signature dans le journal. Mais justement, s'il joue le jeu de l'information, est-ce vraiment une signature d'écrivain? »

Jacques Godbout, À chacun son clavier, *Le Devoir*, 14 novembre 2012

crité? La popularité, symbole de facilité? Sans doute doit-on et peut-on discriminer? Mais en vertu de quels critères?

Plus consternante est cette conception de l'écrivain que vous véhiculez et qui me paraît non seulement dépassée, mais aliénante. Vous associez le mot sacré à la littérature; on croirait entendre Malraux ou Mauriac (pour autant journaliste). À vous lire, l'écrivain serait l'homme qui sait, un cadeau de Dieu à l'humanité, un demiurge chargé de reconstruire l'univers pour y trouver du sens. Il y a probablement de ça dans l'écriture, je ne le nie pas. Mais c'est à mon avis la part inconsciente de l'œuvre, celle qui provient de l'éducation, du milieu, de l'expérience de vie, des fréquentations livresques et sociales de l'écrivain.

L'écrivain comme être d'exception (entendre « être supérieur ») est une idée qui nous vient directement de France, où nul prestige n'est plus grand que celui de voir son nom sur une couverture de livre. Si bien, que le métier de nègre au service de ceux qui caressent des ambitions politiques y prospère. D'ailleurs, bon nombre d'écrivains d'ici — vous en connaissez d'ailleurs — caressent toujours le vieux fantasme de publier en France, ce qui représente pour eux l'aboutissement d'une carrière.

Pour ma part, je préfère l'attitude beaucoup plus détendue des anglophones qui regroupent ceux qui font profession d'écrire sous le terme *writer*. Bien sûr, ils distinguent entre *novelist*, *poet*, *essayist*, *journalist*, et que sais-je encore. Mais tous sont des *writers*. En outre, les frontières entre les genres ne sont pas étanches. Une flopée d'auteurs — Hemingway, Capote, Mailer, Miller, Saroyan, Wolfe, Vidal — ont pratiqué le journalisme dans *Harpers*, *The Atlantic*, *Vanity Fair*, *Playboy* et d'autres publications non littéraires. Quand ils écrivent de la fiction, ils portent leur chapeau de romancier ou de nouvelliste, quand ils rapportent ou commentent l'actualité, ils coiffent leur casquette de journaliste. S'ils passent aussi facilement d'un genre à l'autre, c'est peut-être parce qu'ils envisagent l'écriture comme un métier, pas comme une mission.

Je comprends qu'ici, rares sont les écrivains qui peuvent vivre de l'écriture. Notre marché est minuscule et notre langue, peu parlée en Amérique. Mais ce n'est pas une raison pour se croire né de la cuisse de Zeus. Vous qui avez contribué, mon cher Godbout, à l'érosion des pouvoirs du clergé au Québec, souhaitez-vous que les écrivains deviennent nos nouveaux curés?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé). INFORMATION POLITIQUE : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters). INFORMATION CULTURELLE : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet); Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bédard (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Desjardins, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardins, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION : Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATION Web: Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION : Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

PLANIFICATION

SUIITE DE LA PAGE 1

Nations Unies.

Or, la tendance est à la baisse en matière d'aide au développement international. Et ce, même au Canada, alors que le pays avait pourtant fait de la santé maternelle et infantile son cheval de bataille en tant qu'hôte du Sommet du G8 à Muskoka, dans la région de Toronto, en 2010. «*Nous sommes déçus de voir que ça n'a pas conduit à une augmentation substantielle dans le financement de la planification familiale, augmentation qui aiderait à combler le manque de 4 milliards par année nécessaires pour répondre au besoin mondial*», a déploré Sandeep Prasad, directeur général d'Action Canada pour la population et le développement (ACPD), qui a néanmoins salué l'initiative, en point de presse à Ottawa. A l'issue de la rencontre internationale, le Groupe des huit s'était entendu il y a deux ans pour verser 5 milliards sur cinq ans — Ottawa avait annoncé une enveloppe de 1,1 milliard sur cinq ans.

En citant les dernières données rendues publiques par le ministre de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Julian Fantino, M. Prasad a souligné qu'Ottawa avait versé 15,97 millions en 2011-2012, soit «*un peu moins que ce que le gouvernement dépensait en planification familiale à l'étranger en 2005*».

Mais au bureau du ministre Fantino, on a rétor-

qué que le Canada «*aide à mener les efforts mondiaux*» en la matière. «*L'ACDI ne réserve pas de l'argent pour chaque activité précise, mais appuie plutôt l'offre d'information et de services en planification familiale au sein d'une approche intégrée de financement de la santé maternelle, néonatale et infantile. Nous finançons les projets qui offrent des résultats concrets pour ceux qui en ont le plus besoin*», a fait valoir par courriel un porte-parole.

L'initiative de Muskoka, comme elle a été baptisée par le gouvernement de Stephen Harper, avait fait grand bruit au pays à l'approche du Sommet, car les conservateurs avaient prévenu qu'il n'était pas question que les sous versés par Ottawa servent à financer des avortements là où la pratique est légale dans le monde. Cette condition avait été fortement décriée par les partis d'opposition, ainsi que des groupes de femmes et d'aide internationale, lesquels arguaient que mieux vaut un avortement sécuritaire qu'une interruption de grossesse dangereuse qui se termine par le décès de la mère.

Un discours repris mercredi par Sarah Kennel, de la Coalition des jeunes pour les droits sexuels et reproductifs. «*On ne peut pas se contenter de l'accès des femmes aux moyens de contraception. [Une femme] doit pouvoir prendre des décisions autonomes et avoir la liberté de choisir parmi une gamme de services et d'information liés à sa santé reproductive. Elle est ensuite émancipée, elle a le pouvoir de prendre une décision qui lui convient le mieux à elle, à ses besoins, à sa famille, à sa situation*», a-t-elle plaidé lors du même point de presse.

L'ONU estime qu'environ 40 millions des

80 millions de grossesses non planifiées, en 2012, aboutiront à un avortement. Si le manque d'accès à la planification familiale était comblé, cela éviterait 54 millions de ces grossesses non désirées et réduirait en contrepartie de 26 millions le nombre d'avortements qui s'en suivent, note le rapport titré «*Oui au choix, non au hasard*». L'espacement des grossesses de trois à cinq ans réduirait de surcroît le taux de mortalité infantile de 46% dans les pays en développement, note le FNUAP.

Outre les bénéficiaires d'une meilleure planification familiale en matière de santé pour ces femmes et enfants, le Fonds de l'ONU note que de réduire le nombre de grossesses permettrait aussi d'aider les femmes sur le plan social, en favorisant notamment leur droit à l'éducation, et donc aussi sur le plan économique en leur ouvrant les portes d'un meilleur emploi par la suite. A titre d'exemple, le rapport indique qu'aux Etats-Unis, la maternité chez les adolescentes réduit de 10% leurs chances de décrocher un diplôme d'études secondaires.

En plus des économies en matière de soins de santé, espacer les naissances soulagerait par ailleurs les économies nationales, en assurant que le nombre d'adultes générateurs de revenus dépasse celui des personnes à leur charge. Le rapport onusien cite notamment le Nigeria, où il suffirait de diminuer le taux de natalité d'un enfant par femme pour permettre au pays d'Afrique de voir son économie augmenter d'au moins 30 milliards.

Le Devoir

PROTESTATION

SUIITE DE LA PAGE 1

«*Je suis venu protester contre les coupes partout, dans la santé, l'éducation, la hausse de la TVA [taxe sur la valeur ajoutée], les expulsions*» de propriétaires surendettés, lançait dans le cortège madrilène Javier Gomez, un employé du bâtiment de 39 ans, au chômage depuis un an.

«*Nous avons la solution, les banquiers en prison*», hurlaient les manifestants dans une forêt de drapeaux rouges des syndicats. Ils étaient venus de tous horizons, portant le t-shirt vert de l'éducation, barré du slogan «*École publique de tous, pour tous*», ou bleu de la santé, agitant la pancarte rituelle portant ce seul mot «*no*», illustré d'une paire de ciseaux.

«*Une nuit magnifique à Madrid*», a lancé le secrétaire général du syndicat Comisiones Obreras (CCOO), Ignacio Fernandez Toxo, prenant la parole devant la foule, en assurant que «*plus d'un million de personnes*» avaient manifesté dans la capitale.

Pendant que le défilé syndical avançait lentement sur les grandes avenues, des centaines d'autres manifestants, rassemblés à l'appel des indignés, étaient massés face au barrage de la police anti-émeutes, qui bloquait l'accès à la Chambre basse du Parlement, dans un *statu quo* tendu, émaillé de jets de projectiles. De la foule émergeaient des pancartes: «*España desahuciada*» («*Espagne expulsée*»), allusion au drame des expulsions qui ébranle le pays, ou encore «*Mariano go home*», un appel à la démission du chef du gouvernement de droite, Mariano Rajoy, «*Crise?, Hold-up!*»

Depuis le matin, l'Espagne, quatrième économie de la zone euro, étranglée par un chômage de 25% et une pauvreté grandissante, vivait au ralenti pour la deuxième grève générale depuis l'arrivée au pouvoir, il y a moins d'un an, du gouvernement Rajoy.

Environ 120 manifestations étaient prévues dans le pays, notamment à Barcelone, où des dizaines de milliers de personnes ont défilé. Les policiers ont fait usage de balles en caoutchouc en fin de soirée tandis qu'un fougon de police a été incendié par un cocktail Molotov.

Cette journée s'inscrivait dans le cadre d'une mobilisation européenne contre les politiques d'austérité, de plus en plus contestées pour leurs retombées sociales et accusées de freiner le retour à la croissance.

Alors que la croissance dans la zone euro devrait rester au point mort (+0,1%) en 2013, selon la Commission européenne, le Fonds monétaire international a lui-même averti récemment que les politiques d'austérité risquaient de devenir «*politiquement et socialement intenables*».

En Espagne, où le service minimum a limité les perturbations liées à la grève générale, quelques incidents avaient éclaté plus tôt dans la journée, la police repoussant des manifestants à coups de matraque. Au total, 118 personnes ont été interpellées et 74 blessées à travers le pays, selon le ministère de l'Intérieur.

En Italie, un policier a été grièvement blessé à Turin, roué de coups par des autonomes, et cinq autres plus légèrement à Milan dans des heurts en marge des manifestations. Un arrêt de travail de quatre heures était observé dans ce pays, et des débrayages de quelques heures également en Grèce.

Le Portugal lui aussi tournait au ralenti, avec les trains et métros à l'arrêt et de nombreux avions cloués au sol, au cours de cette journée de protestation contre les mesures d'austérité du gouvernement de centre droit. «*La "troika" dehors*», clamaient des affiches réclamant le départ des créanciers du Portugal qui évaluent actuellement les mesures d'austérité mises en oeuvre par le gouvernement en échange de l'aide internationale de 78 milliards d'euros, accordée au pays en mai 2011. La police a chargé dans la soirée des contestataires rassemblés devant le Parlement à Lisbonne. Les forces de l'ordre ont repoussé les protestataires à coups de matraque après avoir été pendant une heure environ la cible de jets de pierres et de débris.

Les manifestations se sont surtout déroulées dans les pays les plus durement touchés par les mesures d'austérité mises en place pour ramener l'équilibre entre les dépenses et les revenus gouvernementaux.

Dans les États les plus riches, comme l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et le Danemark, elles ont été plus modestes et calmes.

Les gouvernements pour la ligne dure n'ont pas été impressionnés par le mouvement de contestation de mercredi. La chancelière allemande, Angela Merkel, a maintenu que l'Europe devait ouvrir son marché de l'emploi afin de permettre à plus de gens de travailler et faire preuve de davantage de flexibilité dans beaucoup d'autres secteurs.

Le ministre espagnol de l'Économie, Luis de Guindos, a pour sa part affirmé que la voie choisie par Madrid était la seule possible pour sortir l'Espagne du marasme économique.

La zone des 17 pays utilisant l'euro comme monnaie devrait entrer en récession lorsque les chiffres officiels seront publiés jeudi. Le taux de chômage dans ces pays a atteint 11,6% — mais dépassant même les 25% en Espagne et en Grèce.

D'après l'Agence France-Presse et l'Associated Press

Le Devoir

BAPE

SUIITE DE LA PAGE 1

sont donc pas des «*congédiements*», précise le bureau de M. Breton. Mais le ministre ne se cache pas d'avoir voulu «*moderniser*» le BAPE, un organisme qu'il a souvent critiqué alors qu'il militait comme environnementaliste.

«*Le BAPE est une institution démocratique importante, et comme pour tant d'autres institutions démocratiques que le gouvernement a laissées tomber, le gouvernement actuel va tenter de redorer le blason du BAPE*», a répondu Daniel Breton, en chambre, quelques heures avant que les nominations ne soient officialisées. «*C'est pour moderniser le BAPE et redonner la crédibilité au BAPE qu'on va avoir des nominations de gens de qualité*.»

Il a affirmé qu'il ne remettait pas en question la compétence des anciens dirigeants, dont les contrats n'ont pas été renouvelés, mais qu'il s'inquiétait plutôt de «*la façon dont le BAPE a été utilisé par le gouvernement précédent*».

A Yolande James, qui l'accuse de vouloir «*mettre les deux mains sur le BAPE*», il répond que «*c'est les autres qui avaient politisé le BAPE. Nous autres, on va faire en sorte que le BAPE redevienne indépendant*».

Les nominations de Pierre Baril, 52 ans, et de Louis-Gilles Francœur, 68 ans, sont survenues en fin de journée. Le ministre n'a pas commenté, mais à son cabinet, on se réjouit de ces nominations.

«*Louis-Gilles Francœur est bien connu, dans tous les milieux, comme quelqu'un qui s'occupe d'environnement depuis fort longtemps*», a soutenu l'attachée de presse du ministre Breton, Danielle Rioux. Quant à M. Fortin, qui a œuvré de 2002 à 2010 comme sous-ministre au ministère de l'Environnement, puis comme directeur général du centre Ouranos sur les changements climatiques, il est «*bondé de diplômés en environnement et est au fait de tous les dossiers*».

Du côté libéral, Yolande James a soutenu, en soirée, que les questions soulevées dans la journée étaient toujours «*pertinentes*». «*Sans remettre en question la valeur et la compétence des personnes qui ont été nommées — on verra à l'usage —, le ministre n'a toujours pas répondu aux questions.*»

Les principaux intéressés n'ont pas voulu commenter ces joutes politiques, se gardant un devoir de réserve qui sied à leurs nouvelles fonctions.

Les deux hommes ont été approchés il y a quelques semaines par le gouvernement Marois pour sonder leur intérêt. Leurs noms ont été soumis au conseil des ministres, qui a procédé aux nominations officielles mercredi. «*Je suis honoré de contribuer au développement durable du Québec au sein de cette institution vénérable*», a commenté le nouveau président Pierre Baril, qui n'a pas encore décidé de l'orientation

Merci et bonne chance

Louis-Gilles Francœur serait resté quelques mois de plus au *Devoir* qu'il y aurait atteint les 40 ans de carrière. Nos lecteurs connaissent le journaliste passionné, mais Louis-Gilles est aussi un passionné du *Devoir* lui-même, qui s'est impliqué dans toutes les instances du quotidien. C'est dire le morceau d'histoire qui nous quitte et le modèle d'engagement professionnel que nous perdons.

Mais faut-il vraiment se surprendre que le père du journalisme environnemental au Canada accepte de relever un nouveau défi, celui de l'action, dans un secteur qui lui tient tant à cœur? Aux remerciements pour services rendus, il faut donc ajouter nos souhaits de succès dans ses nouvelles fonctions. Mais avec une promesse: nous l'aurons à l'œil! Louis-Gilles Francœur, ex-journaliste enquêteur, apprécié.

Josée Boileau
Rédactrice en chef

précise qu'il souhaite donner à l'organisme.

Quant au journaliste du *Devoir*, Louis-Gilles Francœur, c'est la deuxième fois qu'il est sollicité pour se joindre à l'équipe du BAPE. Dans les années 1990, le ministre libéral, Pierre Paradis, lui avait offert la présidence du BAPE. Il avait, à l'époque, décliné l'offre. Mais aujourd'hui, il dit avoir eu envie d'un «*nouveau défi*» après plus de trente ans à couvrir l'actualité en environnement. «*En passant de l'autre côté, c'est une manière de traduire, dans les faits, la vision que j'ai accumulée au cours des ans avec cet organisme, qui pour moi, a toujours été un joyau de la démocratie directe au Québec.*»

Il compte bien respecter «*les exigences de neutralité et d'indépendance*» du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. En soirée, la Fondation Suzuki a salué ces nominations.

Oléoduc

Le ministre Breton a par ailleurs laissé planer le doute, mercredi matin, sur le projet d'oléoduc d'Enbridge, qui compte faire voyager le pétrole de l'Ouest canadien jusqu'à Montréal. «*Ce que je vois, que les Albertains veulent faire avec [...] leur pétrole, de l'amener sur notre territoire sans notre consentement, il va falloir qu'on regarde cela. Est-ce qu'on est maître chez nous ou pas maître chez nous sur notre territoire? C'est ce qu'on va voir.*»

Il a soutenu qu'il aurait une consultation québécoise pour ce projet de renversement de pipeline entre Sarnia et Montréal, mais il a ajouté que ce ne serait pas le BAPE qui serait chargé de cette consultation, avant de nuancer, affirmant qu'il réfléchissait à tout cela et qu'il reviendrait avec des réponses plus précises sous peu.

De son côté, le ministre responsable des Ressources naturelles, Martine Ouellet, trouve qu'il peut y avoir «*un certain intérêt au niveau des coûts, de la diversité et des approvisionnements*», mais veut également prendre en compte l'aspect environnemental.

Le Devoir

IMPLOSION

SUIITE DE LA PAGE 1

aspirants au poste de maire par intérim. «*Je ne veux pas être associé à du lancement de boue*, a-t-il dit, sans toutefois révéler ses préférences. *Il faut qu'on revienne à un climat plus serein. On dessert la démocratie municipale avec ces querelles.*»

Union Montréal n'est pas à l'abri de nouvelles trahisons. Cinq ou six conseillers pourraient appuyer Michael Applebaum lors du scrutin secret de vendredi. «*J'ai beaucoup d'appuis dans le parti*», s'est contenté de dire M. Applebaum.

Majorité perdue

Avec ces départs, la majorité d'Union Montréal a fondu à 29 conseillers. 28 si l'on exclut Claude Dauphin, qui sera à l'extérieur lors du vote crucial de vendredi.

Cela fait sept voix de moins que les 35 voix détenues par Vision Montréal (16 élus), Projet Montréal (10 élus) et les indépendants (9 voix).

Pour la première fois depuis 2001, la majorité absolue échappe à Union Montréal, et le parti ne peut pas imposer la candidature de Richard Deschamps à l'opposition, comme souhaité initialement.

Pris de court par la fronde des six démissionnaires, le caucus a opéré un revirement de dernière minute lors d'une réunion tenue en après-midi.

Richard Deschamps a finalement appuyé «*le principe de la coalition*». Il est maintenant disposé à faire une place aux conseillers de l'opposition au sein du comité exécutif, à geler la hausse des taxes au niveau de l'inflation (2,2%) et à redoubler d'efforts dans la lutte contre la collusion.

«*Il y a encore beaucoup de gens derrière moi. C'est important de le noter*», a-t-il dit, entouré des conseillers demeurés fidèles à Union Montréal. «*Notre caucus est solidaire à partir de maintenant*», a-t-il ajouté.

Le président du caucus, Bernard Blanchet, a minimisé l'importance des départs. «*On a le gros bout du bâton, c'est évident*», a-t-il dit, en faisant allusion au fait qu'Union Montréal détient toujours le plus gros bloc d'élus au conseil (29 sur 64).

«*On a un bloc très, très solide*, a insisté M. Blanchet. *L'implosion du parti en temps réel, il faut être prudent avant de dire ça.*»

Jeux de coulisse

Les quatre principaux protagonistes des jeux de coulisse (Michael Applebaum, Richard Deschamps, Louise Harel et Richard Bergeron) multiplient les rencontres et les conciliabules depuis le début de la semaine.

Pour la première fois, M^{me} Harel et M. Bergeron ont discuté ensemble mercredi. Les chefs de Vision Montréal et de Projet Montréal n'entretiennent pas de très bonnes relations personnelles, et leur rencontre est vue comme un développement important.

Si les deux partis d'opposition étaient capables de s'entendre pour présenter un seul candidat, ils récolteraient 26 voix et auraient la chance de se faufiler grâce à la division du vote entre Michael Applebaum et Richard Deschamps.

Tout n'est que conjonctures pour le moment. Chose certaine, Richard Bergeron apprécie Michael Applebaum. Le chef de Projet Montréal garde un très bon souvenir de sa collaboration avec lui lorsqu'il a siégé au sein d'un comité exécutif de coalition, en 2009.

On ne peut en dire autant des relations entre MM. Deschamps et Applebaum. Leur rencon-

tre a duré une quinzaine de minutes sur l'heure du midi. Ils ont constaté leur divorce, sans plus.

M. Deschamps a fait une très mauvaise impression à Louise Harel, sortie «*déçue*» de sa rencontre avec lui mardi soir. M. Deschamps ne semblait pas saisir la fragilité de sa position et fermait la porte à toute solution de compromis.

L'ouverture qu'il a manifestée aux revendications de l'opposition mercredi lui a valu un regain d'intérêt de la part de M^{me} Harel.

Vision Montréal insiste pour que le maire et le président du comité exécutif soient indépendants, pour que l'exécutif soit formé de tous les partis, pour remettre la gestion de la ligne éthique entre les mains du Vérificateur général et pour adopter des mesures «*énergiques*» de lutte contre la collusion.

Pour le moment, Michael Applebaum est le candidat qui répond le mieux aux attentes de l'opposition officielle.

S'estimant en position de force, M. Applebaum a redoublé d'intensité dans ses attaques contre Richard Deschamps. «*La population mérite mieux que ce que l'on a à l'hôtel de ville*, a-t-il dit. *Mon objectif, c'est de servir la population et de gérer les fonds publics comme il le faut.*»

M. Applebaum siègeait au comité exécutif depuis 2009 avant de claquer la porte le 9 novembre. Il est l'architecte du budget assorti d'une hausse de taxe de 3,3%, qu'il a désavoué sous la colère populaire.

Il a perdu un vote serré contre Richard Deschamps pour succéder à Gérard Tremblay. Il s'était pourtant rallié à la candidature de M. Deschamps devant les membres du caucus. Le lendemain, il décidait de faire bande à part.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D
Le Devoir sur ledevoir.com

f **t**
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390